

Les états financiers ci-joints ont été préparés par RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. (RBC GMA), gestionnaire des fonds de placement RBC GMA (les « fonds »), et approuvés par le conseil d'administration de RBC GMA. Nous sommes responsables de l'information contenue dans les états financiers.

Nous avons adopté des procédés et des contrôles appropriés pour nous assurer que l'information financière est préparée dans un délai raisonnable et qu'elle est fiable. Les états financiers ont été préparés conformément aux normes IFRS de comptabilité (et ils comprennent certains chiffres fondés sur des estimations et des jugements). Les méthodes comptables significatives qui, à notre avis, sont appropriées pour les fonds, sont décrites dans la note 3 des notes annexes accompagnant les états financiers.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l., comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés, a effectué un audit indépendant des états financiers conformément aux Normes canadiennes d'audit. Son rapport figure à la page suivante.



Damon G. Williams, FSA, FICA, CFA
Chef de la direction
RBC Gestion mondiale d'actifs Inc.



Heidi Johnston, CPA, CA
Chef des finances
Fonds RBC GMA

Le 10 mars 2025

Aux porteurs de parts et au fiduciaire de

FONDS RBC

Fonds de bons du Trésor canadien RBC
 Fonds du marché monétaire canadien RBC
 Fonds du marché monétaire Plus RBC
 Fonds du marché monétaire américain RBC
 Fonds du marché monétaire \$ US Plus RBC
 Fonds canadien de revenu à court terme RBC
 Fonds d'obligations gouvernementales à court terme \$ US RBC
 Fonds d'obligations de sociétés à court terme \$ US RBC
 Fonds d'obligations mondiales à court terme RBC
 Fonds d'obligations à court terme sans combustibles fossiles Vision RBC
 Fonds d'obligations à revenu mensuel RBC
 Fonds FNB indiciel d'obligations canadiennes RBC
 Fonds indiciel obligataire du gouvernement canadien RBC
 Fonds d'obligations RBC
 Fonds d'obligations Vision RBC
 Fonds d'obligations sans combustibles fossiles Vision RBC
 Fonds d'obligations étrangères RBC
 Fonds d'obligations mondiales \$ US RBC
 Fonds FNB indiciel d'obligations mondiales RBC
 Fonds d'obligations de sociétés canadiennes RBC
 Fonds d'obligations de sociétés de catégorie investissement \$ US RBC
 Fonds d'obligations mondiales de sociétés RBC
 Fonds d'obligations à rendement élevé RBC
 Fonds d'obligations à rendement élevé \$ US RBC
 Fonds d'obligations mondiales à rendement élevé RBC
 Fonds stratégique d'obligations à revenu RBC
 Fonds stratégique d'obligations à revenu \$ US RBC
 Fonds en devises des marchés émergents RBC
 Fonds d'obligations de marchés émergents RBC
 Fonds d'obligations de marchés émergents RBC (CAD – Couvert)
 Fonds d'obligations mondiales à revenu mensuel BlueBay
 Fonds d'obligations souveraines mondiales BlueBay (Canada)
 Fonds d'obligations mondiales de sociétés de catégorie investissement BlueBay (Canada)
 Fonds d'obligations mondiales de sociétés de catégorie investissement \$ US BlueBay (Canada)
 Fonds d'obligations européennes à rendement élevé BlueBay (Canada)
 Fonds d'obligations mondiales à rendement élevé BlueBay (Canada)
 Fonds d'obligations mondiales à rendement élevé \$ US BlueBay (Canada)
 Fonds d'obligations de marchés émergents BlueBay (Canada)
 Fonds d'obligations de marchés émergents en monnaie locale BlueBay (Canada)
 Fonds d'obligations de sociétés de marchés émergents BlueBay
 Fonds d'obligations à rendement élevé de sociétés de marchés émergents BlueBay (Canada)
 Fonds d'obligations mondiales convertibles BlueBay (Canada)
 Portefeuille prudence d'obligations RBC
 Portefeuille d'obligations essentielles RBC
 Portefeuille d'obligations essentielles \$ US RBC
 Portefeuille d'obligations essentielles plus RBC
 Portefeuille d'obligations essentielles plus \$ US RBC
 Solution de versement géré RBC
 Solution de versement géré RBC – Évolué
 Solution de versement géré RBC – Évolué Plus
 Fonds de revenu mensuel RBC
 Fonds de revenu mensuel américain RBC
 Fonds équilibré RBC
 Fonds équilibré mondial RBC
 Fonds équilibré Vision RBC
 Fonds équilibré sans combustibles fossiles Vision RBC
 Fonds équilibré de marchés émergents RBC
 Fonds prudent de croissance et de revenu RBC
 Fonds équilibré de croissance et de revenu RBC
 Fonds mondial de croissance et de revenu RBC
 Portefeuille prudence élevée sélect RBC
 Portefeuille prudence sélect RBC
 Portefeuille équilibré sélect RBC
 Portefeuille de croissance sélect RBC

Portefeuille de croissance dynamique sélect RBC
 Portefeuille prudence choix sélect RBC
 Portefeuille équilibré choix sélect RBC
 Portefeuille de croissance choix sélect RBC
 Portefeuille mondial prudence élevée RBC
 Portefeuille mondial prudence RBC
 Portefeuille mondial équilibré RBC
 Portefeuille mondial équilibré \$ US RBC
 Portefeuille mondial croissance RBC
 Portefeuille mondial toutes actions RBC
 Portefeuille prudence élevée choix mondial RBC
 Portefeuille prudence choix mondial RBC
 Portefeuille équilibré choix mondial RBC
 Portefeuille croissance choix mondial RBC
 Portefeuille toutes actions choix mondial RBC
 Solution de revenu de retraite RBC
 Portefeuille de retraite 2020 RBC
 Portefeuille de retraite 2025 RBC
 Portefeuille de retraite 2030 RBC
 Portefeuille de retraite 2035 RBC
 Portefeuille de retraite 2040 RBC
 Portefeuille de retraite 2045 RBC
 Portefeuille de retraite 2050 RBC
 Portefeuille de retraite 2055 RBC
 Portefeuille de retraite 2060 RBC
 Fonds d'éducation Objectif 2025 RBC
 Fonds d'éducation Objectif 2030 RBC
 Fonds d'éducation Objectif 2035 RBC
 Fonds d'éducation Objectif 2040 RBC
 Fonds canadien de dividendes RBC
 Fonds d'actions canadiennes RBC
 Fonds d'actions canadiennes Vision RBC
 Fonds d'actions canadiennes QUBE RBC
 Fonds d'actions canadiennes à faible volatilité QUBE RBC
 Fonds d'actions canadiennes à faible volatilité sans combustibles fossiles Vision QUBE RBC
 Fonds tendance d'actions canadiennes RBC
 Fonds FNB indiciel d'actions canadiennes RBC
 Fonds indiciel canadien RBC
 Fonds d'actions canadiennes O'Shaughnessy RBC
 Fonds d'actions 100 % canadiennes O'Shaughnessy RBC
 Fonds de revenu d'actions canadiennes RBC
 Fonds de sociétés canadiennes à moyenne capitalisation RBC
 Fonds de ressources de sociétés canadiennes à petite et moyenne capitalisation RBC
 Fonds nord-américain de valeur RBC
 Fonds nord-américain de croissance RBC
 Fonds américain de dividendes RBC
 Fonds américain de dividendes neutre en devises RBC
 Fonds d'actions américaines RBC
 Fonds neutre en devises d'actions américaines RBC
 Fonds d'actions américaines QUBE RBC
 Fonds d'actions américaines à faible volatilité QUBE RBC
 Fonds d'actions américaines à faible volatilité neutre en devises QUBE RBC
 Fonds de valeur d'actions américaines RBC
 Fonds FNB indiciel d'actions américaines RBC
 Fonds FNB indiciel d'actions américaines neutre en devises RBC
 Fonds indiciel américain RBC
 Fonds de valeur américain O'Shaughnessy RBC (Non couvert)
 Fonds de valeur américain O'Shaughnessy RBC
 Fonds d'actions de croissance de sociétés américaines à moyenne capitalisation RBC
 Fonds neutre en devises d'actions de croissance de sociétés américaines à moyenne capitalisation RBC
 Fonds de valeur en actions américaines de sociétés à moyenne capitalisation RBC
 Fonds de valeur en actions américaines de sociétés à petite capitalisation RBC
 Fonds de valeur en actions américaines de sociétés à petite capitalisation RBC II
 Fonds de croissance américain O'Shaughnessy RBC
 Fonds de croissance américain O'Shaughnessy RBC II
 Fonds de sciences biologiques et de technologie RBC
 Fonds international de croissance de dividendes RBC
 Fonds d'actions internationales RBC
 Fonds neutre en devises d'actions internationales RBC

Fonds FNB indiciel d'actions internationales neutre en devises RBC
 Fonds d'actions internationales O'Shaughnessy RBC
 Fonds d'actions européennes RBC
 Fonds d'actions de sociétés européennes à moyenne capitalisation RBC
 Fonds d'actions asiatiques RBC
 Fonds d'actions Asie-Pacifique hors Japon RBC
 Fonds d'actions chinoises RBC
 Fonds d'actions japonaises RBC
 Fonds multistratégique d'actions de marchés émergents RBC
 Fonds de dividendes de marchés émergents RBC
 Fonds de dividendes de marchés émergents hors Chine RBC
 Fonds d'actions de marchés émergents RBC
 Fonds d'actions de marchés émergents hors Chine RBC
 Fonds spécifique d'actions de marchés émergents RBC
 Fonds d'actions de marchés émergents sans combustibles fossiles Vision RBC
 Fonds d'actions de marchés émergents à faible volatilité QUBE RBC
 Fonds FNB indiciel d'actions de marchés émergents RBC
 Fonds d'actions de sociétés à petite capitalisation de marchés émergents RBC
 Fonds mondial de croissance de dividendes RBC
 Fonds mondial de croissance de dividendes neutre en devises RBC
 Fonds d'actions mondiales RBC
 Fonds d'actions mondiales Vision RBC
 Fonds d'actions mondiales sans combustibles fossiles Vision RBC
 Fonds spécifique d'actions mondiales RBC
 Fonds spécifique d'actions mondiales neutre en devises RBC
 Fonds leaders d'actions mondiales RBC
 Fonds leaders d'actions mondiales neutre en devises RBC
 Fonds d'actions mondiales QUBE RBC
 Fonds d'actions mondiales à faible volatilité QUBE RBC
 Fonds d'actions mondiales à faible volatilité neutre en devises QUBE RBC
 Fonds FNB indiciel d'actions mondiales RBC
 Fonds mondial d'actions O'Shaughnessy RBC
 Fonds d'actions monde tous les pays à faible volatilité QUBE RBC
 Fonds mondial d'énergie RBC
 Fonds mondial de métaux précieux RBC
 Fonds mondial de ressources RBC
 Fonds mondial de technologie RBC

PORTEFEUILLES PRIVÉS RBC

Portefeuille privé de revenu à court terme RBC
 Portefeuille privé de revenu RBC
 Portefeuille privé de dividendes canadiens RBC
 Portefeuille privé fondamental d'actions canadiennes RBC
 Portefeuille privé d'actions canadiennes RBC
 Portefeuille privé d'actions de valeur de sociétés américaines à grande capitalisation RBC
 Portefeuille privé d'actions de valeur de sociétés américaines à grande capitalisation neutre en devises RBC
 Portefeuille privé d'actions américaines de croissance RBC
 Portefeuille privé d'actions de base de sociétés américaines à grande capitalisation RBC
 Portefeuille privé d'actions de base de sociétés américaines à grande capitalisation neutre en devises RBC
 Portefeuille privé de sociétés américaines à petite capitalisation RBC
 Portefeuille privé d'actions EAEO RBC
 Portefeuille privé d'actions outre-mer RBC
 Portefeuille privé d'actions mondiales de croissance RBC
 Portefeuille privé d'actions mondiales RBC

FONDS ALTERNATIFS RBC

Fonds d'obligations alternatives mondiales BlueBay (Canada)
 Fonds d'actions mondiales neutre au marché QUBE RBC
 Fonds d'actions mondiales neutre au marché QUBE RBC (CAD – Couvert)

FONDS PH&N

Fonds de marché monétaire canadien Phillips, Hager & North
 Fonds de marché monétaire américain Phillips, Hager & North

FONDS PH&N (suite)

Fonds d'hypothèques et d'obligations à court terme
Phillips, Hager & North
Fonds d'obligations Phillips, Hager & North
Fonds d'obligations à rendement global
Phillips, Hager & North
Fonds d'obligations à rendement élevé
Phillips, Hager & North
Fonds à revenu mensuel Phillips, Hager & North
Fonds équilibré Phillips, Hager & North
Fonds à revenu de dividendes Phillips, Hager & North
Fonds d'actions canadiennes Phillips, Hager & North
Fonds de valeur d'actions canadiennes
Phillips, Hager & North
Fonds de revenu d'actions prudent Phillips, Hager & North
Fonds sous-jacent d'actions canadiennes
Phillips, Hager & North
Fonds sous-jacent d'actions canadiennes II
Phillips, Hager & North

Fonds de croissance canadien Phillips, Hager & North
Fonds à revenu canadien Phillips, Hager & North
Fonds Vintage Phillips, Hager & North
Fonds au flottant faible Phillips, Hager & North
Fonds à revenu de dividendes américain
Phillips, Hager & North
Fonds d'actions américaines multistyle toutes
capitalisations Phillips, Hager & North
Fonds d'actions américaines Phillips, Hager & North
Fonds d'actions américaines avec couverture
de change Phillips, Hager & North
Fonds de croissance américain Phillips, Hager & North
Fonds d'actions outre-mer Phillips, Hager & North
Fonds d'actions outre-mer avec couverture
de change Phillips, Hager & North
Fonds d'actions mondiales Phillips, Hager & North
Fonds de retraite CIBLE 2015 Phillips, Hager & North
Fonds de retraite CIBLE 2020 Phillips, Hager & North

Fonds de retraite CIBLE 2025 Phillips, Hager & North
Fonds de retraite CIBLE 2030 Phillips, Hager & North
Fonds de retraite CIBLE 2035 Phillips, Hager & North
Fonds de retraite CIBLE 2040 Phillips, Hager & North
Fonds de retraite CIBLE 2045 Phillips, Hager & North
Fonds de retraite CIBLE 2050 Phillips, Hager & North
Fonds de retraite CIBLE 2055 Phillips, Hager & North
Fonds de retraite CIBLE 2060 Phillips, Hager & North
Fonds de retraite CIBLE 2065 Phillips, Hager & North
Fonds fiduciaire de retraite prudent Phillips, Hager & North
Fonds fiduciaire de retraite équilibré Phillips, Hager & North
Fonds fiduciaire de retraite de croissance
Phillips, Hager & North
Fonds fiduciaire de retraite d'actions canadiennes
Phillips, Hager & North
Fonds fiduciaire de retraite d'actions canadiennes plus
Phillips, Hager & North
(individuellement, le « Fonds »)

Notre opinion

À notre avis, les états financiers au 31 décembre 2024 de chaque Fonds, ci-joints, donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de chaque Fonds, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie aux dates et pour les périodes indiquées à la note 2, conformément aux normes IFRS de comptabilité.

Notre audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers de chaque Fonds, qui comprennent :

- les états de la situation financière à la date de clôture des périodes indiquées à la note 2;
- les états du résultat global pour les périodes indiquées à la note 2;
- les tableaux des flux de trésorerie pour les périodes indiquées à la note 2;
- les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour les périodes indiquées à la note 2;
- les notes annexes, qui comprennent les informations significatives sur les méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Indépendance

Nous sommes indépendants de chaque Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Autres informations

La responsabilité des autres informations de chaque Fonds incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds de 2024.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers de chaque Fonds, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers de chaque Fonds ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers de chaque Fonds conformément aux normes IFRS de comptabilité, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de chaque Fonds à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'un des Fonds ou de cesser ses activités, ou si elle n'a aucune autre solution réaliste que de le faire.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de chaque Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers de chaque Fonds, pris dans leur ensemble, sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers de chaque Fonds prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long du processus. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers de chaque Fonds comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de chaque Fonds;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de chaque Fonds à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers de chaque Fonds au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'un des Fonds à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers de chaque Fonds, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Christopher Pitts.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Toronto (Ontario)

Le 10 mars 2025



INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE (en milliers de dollars)
FONDS D'OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS CANADIENNES RBC

Le 31 décembre 2024

	Nombre de titres	Coût (\$)	Juste valeur (\$)	% de l'actif net
ACTIONS CANADIENNES				
Algonquin Power & Utilities Corp., 8,864 % – série 19-A, à dividende cumulatif, actions privilégiées à taux variable	10 000	355	363	
AltaGas Ltd., 6,017 % – série G, à dividende cumulatif, actions privilégiées à taux variable	29 775	727	701	
Banque de Montréal, 7,057 %, à dividende non cumulatif, actions privilégiées à taux variable	1 750 000	1 750	1 846	
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 3,909 % – série 41, à dividende non cumulatif, actions privilégiées à taux variable	24 000	575	599	
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 7,365 % – série 56, à dividende non cumulatif, actions privilégiées à taux variable	750 000	750	795	
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 7,337 % – série 57, à dividende non cumulatif, actions privilégiées à taux variable	1 100 000	1 100	1 180	
Enbridge Inc., 5,288 % – série 3, à dividende cumulatif, actions privilégiées à taux variable	25 000	449	475	
Enbridge Inc., 6,314 % – série R, à dividende cumulatif, actions privilégiées à taux variable	11 925	233	253	
Pembina Pipeline Corp., 4,302 % – série 9, à dividende cumulatif, actions privilégiées à taux variable	14 925	331	369	
Banque Royale du Canada, 3,200 % – série BD, à dividende non cumulatif, actions privilégiées à taux variable*	86 925	2 068	2 163	
La Banque Toronto-Dominion, 4,970 % – série 1, à dividende non cumulatif, actions privilégiées à taux variable	283 425	6 248	6 632	
La Banque Toronto-Dominion, 3,876 % – série 5, à dividende non cumulatif, actions privilégiées à taux variable	40 000	993	1 007	
TransAlta Corp., 6,773 % – série G, à dividende cumulatif, actions privilégiées à taux variable	55 975	1 255	1 329	
TOTAL DES ACTIONS CANADIENNES	16 834		17 712	1,4
 OBLIGATIONS				
OBLIGATIONS CANADIENNES				
OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS				
407 International Inc., 4,450 %, 14 août 2031	5 750	5 736	5 891	
407 International Inc., 5,750 %, 14 févr. 2036	4 000	4 348	4 452	
407 International Inc., 4,450 %, 15 nov. 2041	3 500	3 496	3 454	
407 International Inc., 3,830 %, 11 mai 2046	7 750	8 074	6 999	
407 International Inc., 3,720 %, 11 mai 2048	2 500	2 500	2 206	
407 International Inc., 4,860 %, 31 juill. 2053	2 500	2 497	2 622	
407 International Inc., 4,890 %, 4 avr. 2054	1 000	999	1 054	
407 International Inc., 4,540 %, 9 oct. 2054	1 200	1 199	1 199	
Aéroports de Montréal, 6,950 %, 16 avr. 2032	614	749	677	
Aéroports de Montréal, 5,670 %, 16 oct. 2037	2 000	2 183	2 232	
Aéroports de Montréal, 3,918 %, 12 juin 2045	5 500	5 960	5 080	
AIMCo Realty Investors LP, 4,640 %, 15 févr. 2030	1 000	1 000	1 038	
Algonquin Power Co., 2,850 %, 15 juill. 2031	1 000	1 000	1 001	
Allied Properties Real Estate Investment Trust, 1,726 %, 12 févr. 2026	1 800	1 800	1 754	
Allied Properties Real Estate Investment Trust, 3,113 %, 8 avr. 2027	2 350	2 257	2 281	
Allied Properties Real Estate Investment Trust, 3,394 %, 15 août 2029	1 850	1 526	1 714	
Allied Properties Real Estate Investment Trust, 3,117 %, 21 févr. 2030	2 300	2 244	2 075	
Allied Properties Real Estate Investment Trust, 3,095 %, 6 févr. 2032	2 600	2 602	2 229	
AltaGas Ltd., 2,075 %, 30 mai 2028	3 750	3 412	3 556	
AltaGas Ltd., 4,672 %, 8 janv. 2029	3 300	3 293	3 405	
AltaGas Ltd., 5,141 %, 14 mars 2034	3 600	3 696	3 778	
AltaLink LP, 4,692 %, 28 nov. 2032	2 500	2 579	2 620	
AltaLink LP, 3,717 %, 3 déc. 2046	8 800	8 466	7 818	
AltaLink LP, 4,742 %, 22 mai 2054	2 300	2 300	2 375	



Le 31 décembre 2024

	Valeur nominale (en milliers)	Coût (\$)	Juste valeur (\$)	% de l'actif net
OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS (suite)				
ARC Resources Ltd., 2,354 %, 10 mars 2026	800	800	789	
ARC Resources Ltd., 3,465 %, 10 mars 2031	3 200	2 990	3 063	
Banque de Montréal, 3,650 %, 1 ^{er} avr. 2027	6 000	5 859	6 021	
Banque de Montréal, 4,309 %, 1 ^{er} juin 2027	7 500	7 604	7 634	
Banque de Montréal, 4,709 %, 7 déc. 2027	6 700	6 738	6 906	
Banque de Montréal, 5,039 %, 29 mai 2028	5 400	5 408	5 640	
Banque de Montréal, 4,537 %, 18 déc. 2028	1 300	1 300	1 340	
Banque de Montréal, 4,420 %, 17 juill. 2029	2 700	2 700	2 775	
Banque de Montréal, 1,928 %, 22 juill. 2031	1 400	1 385	1 366	
Banque de Montréal, 6,534 %, 27 oct. 2032	1 200	1 200	1 284	
Banque de Montréal, 6,034 %, 7 sept. 2033	2 000	2 000	2 135	
Banque de Montréal, 4,976 %, 3 juill. 2034	800	800	827	
Banque de Montréal, 4,300 %, 26 nov. 2080	550	550	549	
La Banque de Nouvelle-Écosse, 2,950 %, 8 mars 2027	10 000	9 643	9 888	
La Banque de Nouvelle-Écosse, 3,807 %, 15 nov. 2027	2 700	2 700	2 717	
La Banque de Nouvelle-Écosse, 4,680 %, 1 ^{er} févr. 2029	3 500	3 499	3 629	
La Banque de Nouvelle-Écosse, 3,836 %, 26 sept. 2030	1 500	1 500	1 502	
La Banque de Nouvelle-Écosse, 5,679 %, 2 août 2033	5 000	4 934	5 279	
La Banque de Nouvelle-Écosse, 4,950 %, 1 ^{er} août 2034	2 500	2 495	2 583	
La Banque de Nouvelle-Écosse, 4,442 %, 15 nov. 2035	1 500	1 500	1 517	
La Banque de Nouvelle-Écosse, 7,023 %, 27 juill. 2082	275	275	287	
BCI QuadReal Realty, 4,160 %, 31 juill. 2027	2 000	2 000	2 037	
La Compagnie de Téléphone Bell du Canada ou Bell Canada, 3,550 %, 2 mars 2026	4 500	4 574	4 503	
La Compagnie de Téléphone Bell du Canada ou Bell Canada, 2,200 %, 29 mai 2028	600	599	574	
La Compagnie de Téléphone Bell du Canada ou Bell Canada, 5,250 %, 15 mars 2029	1 000	999	1 052	
La Compagnie de Téléphone Bell du Canada ou Bell Canada, 4,550 %, 9 févr. 2030	2 500	2 495	2 560	
La Compagnie de Téléphone Bell du Canada ou Bell Canada, 3,000 %, 17 mars 2031	7 750	7 576	7 277	
La Compagnie de Téléphone Bell du Canada ou Bell Canada, 5,850 %, 10 nov. 2032	1 000	998	1 093	
La Compagnie de Téléphone Bell du Canada ou Bell Canada, 4,750 %, 29 sept. 2044	4 200	3 988	3 966	
La Compagnie de Téléphone Bell du Canada ou Bell Canada, 3,500 %, 30 sept. 2050	2 900	2 718	2 207	
La Compagnie de Téléphone Bell du Canada ou Bell Canada, 4,050 %, 17 mars 2051	2 750	2 551	2 300	
BMW Canada Inc., 4,410 %, 10 févr. 2027	1 500	1 500	1 528	
BMW Canada Inc., 4,660 %, 5 avr. 2028	800	800	824	
BMW Canada Inc., 3,990 %, 10 oct. 2028	1 500	1 500	1 514	
British Columbia Ferry Services Inc., 4,289 %, 28 avr. 2044	3 100	2 920	3 007	
British Columbia Ferry Services Inc., 2,794 %, 15 oct. 2049	2 000	1 362	1 491	
Brookfield Infrastructure Finance ULC, 5,616 %, 14 nov. 2027	1 500	1 500	1 578	
Brookfield Infrastructure Finance ULC, 4,193 %, 11 sept. 2028	3 000	3 176	3 042	
Brookfield Infrastructure Finance ULC, 2,855 %, 1 ^{er} sept. 2032	4 250	3 783	3 843	
Brookfield Infrastructure Finance ULC, 5,439 %, 25 avr. 2034	1 000	1 000	1 063	
Brookfield Infrastructure Finance ULC, 5,950 %, 27 juill. 2053	1 250	1 249	1 401	
Brookfield Renewable Partners ULC, 3,752 %, 2 juin 2025	1 500	1 562	1 501	
Brookfield Renewable Partners ULC, 3,380 %, 15 janv. 2030	6 200	6 397	6 067	
Brookfield Renewable Partners ULC, 5,292 %, 28 oct. 2033	600	565	639	
Brookfield Renewable Partners ULC, 3,330 %, 13 août 2050	2 000	2 007	1 501	
Brookfield Renewable Partners ULC, 5,318 %, 10 janv. 2054	1 750	1 750	1 812	
Brookfield Renewable Partners ULC, 5,450 %, 12 mars 2055	3 000	3 000	3 010	
Bruce Power LP, 3,969 %, 23 juin 2026	1 800	1 920	1 813	
Bruce Power LP, 4,700 %, 21 déc. 2027	1 200	1 200	1 239	
Bruce Power LP, 2,680 %, 21 déc. 2028	1 500	1 499	1 449	
Bruce Power LP, 4,000 %, 21 juin 2030	4 200	4 149	4 221	
Bruce Power LP, 4,132 %, 21 juin 2033	2 600	2 544	2 574	
Bruce Power LP, 4,270 %, 21 déc. 2034	1 700	1 700	1 686	
Bruce Power LP, 4,746 %, 21 juin 2049	2 100	2 030	2 094	
CAE inc., 5,541 %, 12 juin 2028	4 200	4 173	4 373	
Calgary Airport Authority, 3,554 %, 7 oct. 2051	1 100	914	940	
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 5,000 %, 7 déc. 2026	3 000	3 000	3 085	
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 2,250 %, 7 janv. 2027	1 500	1 497	1 465	



Le 31 décembre 2024

	Valeur nominale (en milliers)	Coût (\$)	Juste valeur (\$)	% de l'actif net
OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS (suite)				
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 4,950 %, 29 juin 2027	1 100	1 098	1 136	
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 5,050 %, 7 oct. 2027	2 000	1 997	2 077	
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 5,500 %, 14 janv. 2028	5 500	5 497	5 795	
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 3,800 %, 10 déc. 2030	3 200	3 195	3 196	
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 1,960 %, 21 avr. 2031	2 000	1 999	1 960	
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 4,200 %, 7 avr. 2032	6 900	6 649	6 963	
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 5,330 %, 20 janv. 2033	4 500	4 514	4 677	
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 5,350 %, 20 avr. 2033	3 500	3 496	3 649	
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 5,300 %, 16 janv. 2034	4 500	4 502	4 699	
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 4,900 %, 12 juin 2034	600	599	618	
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 4,375 %, 28 oct. 2080	675	675	674	
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada, 3,600 %, 31 juill. 2048	5 000	4 754	4 312	
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada, 5,100 %, 2 mai 2054	2 400	2 394	2 597	
Canadian Natural Resources Ltd., 4,150 %, 15 déc. 2031	1 250	1 248	1 252	
Compagnie de chemin de fer Canadian Pacifique, 3,050 %, 9 mars 2050	2 000	1 382	1 540	
La Société Canadian Tire Limitée, 5,372 %, 16 sept. 2030	3 400	3 482	3 602	
Banque canadienne de l'Ouest, 1,926 %, 16 avr. 2026	2 200	2 200	2 163	
Banque canadienne de l'Ouest, 5,146 %, 2 sept. 2027	2 700	2 700	2 815	
Banque canadienne de l'Ouest, 1,818 %, 16 déc. 2027	1 500	1 500	1 437	
Banque canadienne de l'Ouest, 4,571 %, 11 juill. 2028	1 000	1 000	1 032	
Banque canadienne de l'Ouest, 5,949 %, 29 janv. 2034	1 600	1 600	1 706	
Capital Power Corp., 4,986 %, 23 janv. 2026	3 000	3 203	3 038	
Capital Power Corp., 5,378 %, 25 janv. 2027	1 300	1 300	1 346	
Capital Power Corp., 5,816 %, 15 sept. 2028	1 200	1 200	1 276	
Capital Power Corp., 3,147 %, 1 ^{er} oct. 2032	2 500	2 119	2 267	
Capital Power Corp., 8,125 %, 5 juin 2054	4 500	4 500	4 978	
CCL Industries Inc., 3,864 %, 13 avr. 2028	1 400	1 400	1 400	
Central 1 Credit Union, 5,417 %, 29 sept. 2025	1 950	1 950	1 975	
Central 1 Credit Union, 5,877 %, 10 nov. 2026	1 200	1 200	1 245	
Central 1 Credit Union, 4,648 %, 7 févr. 2028	1 000	1 000	1 020	
Central 1 Credit Union, 5,981 %, 10 nov. 2028	2 000	2 000	2 132	
Central 1 Credit Union, 2,391 %, 30 juin 2031	2 000	2 000	1 953	
CGI inc., 2,100 %, 18 sept. 2028	2 500	2 483	2 370	
CGI inc., 4,147 %, 5 sept. 2029	1 200	1 200	1 216	
Chartwell résidences pour retraités, 4,400 %, 5 nov. 2029	950	948	955	
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix, 2,456 %, 30 nov. 2026	1 500	1 500	1 474	
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix, 2,848 %, 21 mai 2027	5 000	5 142	4 920	
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix, 4,178 %, 8 mars 2028	750	746	760	
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix, 2,981 %, 4 mars 2030	1 000	1 000	951	
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix, 5,030 %, 28 févr. 2031	2 000	2 000	2 085	
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix, 5,400 %, 1 ^{er} mars 2033	2 500	2 500	2 644	
CNH Industriel Capital Canada Ltée, 5,500 %, 11 août 2026	2 500	2 497	2 578	
CNH Industriel Capital Canada Ltée, 4,800 %, 25 mars 2027	1 700	1 698	1 742	
CNH Industriel Capital Canada Ltée, 4,000 %, 11 avr. 2028	1 100	1 100	1 109	
Coast Capital Savings Federal Credit Union, 7,005 %, 28 sept. 2026	2 400	2 400	2 512	
Coast Capital Savings Federal Credit Union, 4,517 %, 18 oct. 2027	1 200	1 200	1 209	
Coastal Gaslink Pipeline LP, 4,691 %, 30 sept. 2029	1 200	1 200	1 251	
Coastal Gaslink Pipeline LP, 4,907 %, 30 juin 2031	1 000	1 000	1 056	
Coastal Gaslink Pipeline LP, 5,606 %, 30 sept. 2042	3 600	3 814	3 976	
Coastal Gaslink Pipeline LP, 5,857 %, 30 juin 2049	1 000	1 000	1 158	
Cogeco Communications inc., 6,125 %, 27 févr. 2029	4 500	4 500	4 644	
Cogeco Communications inc., 2,991 %, 22 sept. 2031	3 800	3 425	3 507	
Cogeco Communications inc., 5,299 %, 16 févr. 2033	1 000	1 000	1 047	
Fonds de placement immobilier Crombie, 3,917 %, 21 juin 2027	1 500	1 613	1 506	
Fonds de placement immobilier Crombie, 5,244 %, 28 sept. 2029	1 000	1 000	1 048	
Fonds de placement immobilier Crombie, 5,139 %, 29 mars 2030	1 600	1 600	1 666	
Fonds de placement immobilier Crombie, 3,211 %, 9 oct. 2030	2 000	2 046	1 890	
Fonds de placement immobilier Crombie, 3,133 %, 12 août 2031	2 250	2 146	2 081	



Le 31 décembre 2024

	Valeur nominale (en milliers)	Coût (\$)	Juste valeur (\$)	% de l'actif net
OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS (suite)				
Fonds de placement immobilier Crombie, 4,732 %, 15 janv. 2032	1 400	1 400	1 416	
CT Real Estate Investment Trust, 5,828 %, 14 juin 2028	1 000	1 000	1 058	
CT Real Estate Investment Trust, 3,029 %, 5 févr. 2029	2 000	2 000	1 922	
CT Real Estate Investment Trust, 2,371 %, 6 janv. 2031	2 500	2 500	2 235	
CU Inc., 4,085 %, 2 sept. 2044	8 850	7 970	8 335	
CU Inc., 2,963 %, 7 sept. 2049	5 000	4 633	3 836	
CU Inc., 4,664 %, 11 sept. 2054	1 000	1 000	1 020	
Daimler Truck Finance Canada Inc., 2,460 %, 15 déc. 2026	2 000	2 000	1 961	
Daimler Truck Finance Canada Inc., 4,460 %, 27 sept. 2027	620	620	632	
Daimler Truck Finance Canada Inc., 5,770 %, 25 sept. 2028	1 500	1 499	1 600	
Dollarama inc., 2,443 %, 9 juill. 2029	2 000	2 027	1 898	
Fiducie de placement immobilier industriel Dream, 1,662 %, 22 déc. 2025	1 500	1 500	1 475	
Fiducie de placement immobilier industriel Dream, 3,968 %, 13 avr. 2026	1 000	1 000	1 005	
Fiducie de placement immobilier industriel Dream, 2,539 %, 7 déc. 2026	1 500	1 500	1 469	
Fiducie de placement immobilier industriel Dream, 2,057 %, 17 juin 2027	2 000	2 000	1 921	
Fiducie de placement immobilier industriel Dream, 5,383 %, 22 mars 2028	1 700	1 708	1 773	
Dream Summit Industrial LP, 2,150 %, 17 sept. 2025	3 000	3 009	2 970	
Dream Summit Industrial LP, 2,250 %, 12 janv. 2027	2 000	1 962	1 945	
Dream Summit Industrial LP, 2,440 %, 14 juill. 2028	2 000	1 999	1 902	
Dream Summit Industrial LP, 5,111 %, 12 févr. 2029	1 350	1 350	1 403	
Dream Summit Industrial LP, 4,507 %, 12 févr. 2031	1 500	1 500	1 510	
Element Fleet Management Corp., 5,643 %, 13 mars 2027, USD	1 000	1 356	1 459	
Element Fleet Management Corp., 6,319 %, 4 déc. 2028, USD	1 500	2 045	2 248	
L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie, 2,024 %, 24 sept. 2031	1 100	1 100	1 065	
L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie, 5,503 %, 13 janv. 2033	2 500	2 500	2 603	
L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie, 3,625 %, 17 avr. 2081	1 000	1 000	903	
Enbridge Gas Inc., 4,150 %, 17 août 2032	5 000	4 955	5 055	
Enbridge Gas Inc., 5,700 %, 6 oct. 2033	1 000	1 000	1 115	
Enbridge Gas Inc., 5,210 %, 25 févr. 2036	3 500	3 529	3 731	
Enbridge Gas Inc., 6,050 %, 2 sept. 2038	2 000	1 996	2 289	
Enbridge Gas Inc., 5,200 %, 23 juill. 2040	2 000	1 990	2 120	
Enbridge Gas Inc., 4,880 %, 21 juin 2041	5 700	6 932	5 853	
Enbridge Gas Inc., 4,500 %, 23 nov. 2043	1 100	1 288	1 080	
Enbridge Gas Inc., 3,010 %, 9 août 2049	1 500	1 500	1 143	
Enbridge Gas Inc., 3,200 %, 15 sept. 2051	4 000	3 909	3 129	
Enbridge Gas Inc., 5,670 %, 6 oct. 2053	1 000	1 000	1 160	
Enbridge Inc., 4,900 %, 26 mai 2028	3 000	3 034	3 118	
Enbridge Inc., 2,990 %, 3 oct. 2029	2 000	1 813	1 936	
Enbridge Inc., 4,210 %, 22 févr. 2030	2 400	2 399	2 438	
Enbridge Inc., 3,100 %, 21 sept. 2033	9 500	7 974	8 723	
Enbridge Inc., 5,570 %, 14 nov. 2035	3 500	3 860	3 754	
Enbridge Inc., 4,570 %, 11 mars 2044	7 100	6 924	6 674	
Enbridge Inc., 5,375 %, 27 sept. 2077	2 800	2 759	2 829	
Enbridge Inc., 6,625 %, 12 avr. 2078	1 000	998	1 051	
Enbridge Inc., 5,000 %, 19 janv. 2082	2 000	2 000	1 930	
Pipelines Enbridge Inc., 3,000 %, 10 août 2026	1 500	1 505	1 489	
Pipelines Enbridge Inc., 3,520 %, 22 févr. 2029	1 400	1 484	1 389	
Pipelines Enbridge Inc., 4,130 %, 9 août 2046	3 500	3 244	3 080	
Pipelines Enbridge Inc., 4,330 %, 22 févr. 2049	6 500	6 037	5 849	
ENMAX Corp., 4,695 %, 9 oct. 2034	1 000	1 000	1 009	
EPCOR Utilities Inc., 2,411 %, 30 juin 2031	3 400	2 982	3 126	
EPCOR Utilities Inc., 3,554 %, 27 nov. 2047	3 300	3 211	2 828	
EPCOR Utilities Inc., 3,106 %, 8 juill. 2049	2 900	2 690	2 282	
EPCOR Utilities Inc., 2,899 %, 19 mai 2050	2 400	2 016	1 806	
EPCOR Utilities Inc., 4,725 %, 2 sept. 2052	3 800	3 774	3 894	
EQB Inc., 8,000 %, 31 oct. 2084	2 000	2 000	2 112	
Banque Equitable, 3,362 %, 2 mars 2026	2 100	2 100	2 091	
Banque Equitable, 5,160 %, 11 janv. 2027	3 100	3 100	3 183	



Le 31 décembre 2024

	Valeur nominale (en milliers)	Coût (\$)	Juste valeur (\$)	% de l'actif net
OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS (suite)				
Banque Equitable, 3,910 %, 17 déc. 2027	3 000	2 999	3 004	
Banque Equitable, 3,990 %, 24 mars 2028	7 800	7 769	7 813	
Fairfax Financial Holdings Ltd., 4,700 %, 16 déc. 2026	4 500	4 621	4 587	
Fairfax Financial Holdings Ltd., 4,250 %, 6 déc. 2027	5 470	5 416	5 556	
Fairfax Financial Holdings Ltd., 4,230 %, 14 juin 2029	3 000	2 940	3 046	
Fairfax Financial Holdings Ltd., 3,950 %, 3 mars 2031	2 000	2 005	1 984	
Fairfax Financial Holdings Ltd., 4,730 %, 22 nov. 2034	2 500	2 498	2 534	
Fairfax Financial Holdings Ltd., 5,230 %, 23 nov. 2054	1 300	1 300	1 340	
Fédération des caisses Desjardins du Québec, 1,093 %, 21 janv. 2026	2 400	2 400	2 348	
Fédération des caisses Desjardins du Québec, 4,407 %, 19 mai 2027	2 500	2 483	2 550	
Fédération des caisses Desjardins du Québec, 5,467 %, 17 nov. 2028	3 000	3 000	3 188	
Fédération des caisses Desjardins du Québec, 3,804 %, 24 sept. 2029	3 200	3 200	3 203	
Fédération des caisses Desjardins du Québec, 1,992 %, 28 mai 2031	2 000	2 000	1 959	
Fédération des caisses Desjardins du Québec, 5,035 %, 23 août 2032	3 000	3 000	3 090	
Fédération des caisses Desjardins du Québec, 5,279 %, 15 mai 2034	1 600	1 600	1 671	
First Capital Real Estate Investment Trust, 3,604 %, 6 mai 2026	1 500	1 400	1 499	
First Capital Real Estate Investment Trust, 3,456 %, 22 janv. 2027	500	458	498	
First Capital Real Estate Investment Trust, 3,447 %, 1 ^{er} mars 2028	1 000	888	987	
First Capital Real Estate Investment Trust, 4,513 %, 3 juin 2030	800	800	807	
First Capital Real Estate Investment Trust, 5,572 %, 1 ^{er} mars 2031	900	900	953	
First Capital Real Estate Investment Trust, 5,455 %, 12 juin 2032	1 300	1 300	1 365	
Société Financière First National, 2,961 %, 17 nov. 2025	1 500	1 506	1 487	
Société Financière First National, 7,293 %, 8 sept. 2026	3 250	3 250	3 400	
Société Financière First National, 6,261 %, 1 ^{er} nov. 2027	1 600	1 600	1 673	
First West Credit Union, 9,186 %, 9 août 2033	2 500	2 500	2 824	
Compagnie Crédit Ford du Canada, 7,000 %, 10 févr. 2026	1 200	1 200	1 240	
Compagnie Crédit Ford du Canada, 7,375 %, 12 mai 2026	2 500	2 500	2 611	
Compagnie Crédit Ford du Canada, 6,326 %, 10 nov. 2026	1 900	1 900	1 979	
Compagnie Crédit Ford du Canada, 5,581 %, 22 févr. 2027	1 900	1 921	1 960	
Compagnie Crédit Ford du Canada, 5,441 %, 9 févr. 2029	4 600	4 600	4 771	
Compagnie Crédit Ford du Canada, 4,792 %, 12 sept. 2029	1 800	1 800	1 819	
Compagnie Crédit Ford du Canada, 5,668 %, 20 févr. 2030	2 250	2 250	2 356	
Fortified Trust, 4,419 %, 23 déc. 2027	2 100	2 100	2 151	
Fortis Inc., 4,171 %, 9 sept. 2031	1 800	1 800	1 812	
FortisAlberta Inc., 6,220 %, 31 oct. 2034	2 000	2 602	2 283	
FortisAlberta Inc., 4,110 %, 29 sept. 2044	3 000	2 999	2 819	
FortisAlberta Inc., 2,632 %, 8 juin 2051	4 000	3 383	2 823	
FortisAlberta Inc., 4,897 %, 27 mai 2054	2 250	2 250	2 368	
FortisBC Energy Inc., 5,900 %, 26 févr. 2035	5 000	5 615	5 553	
FortisBC Energy Inc., 3,690 %, 30 oct. 2047	1 000	999	876	
FortisBC Energy Inc., 4,670 %, 28 nov. 2052	1 500	1 520	1 520	
Financière General Motors du Canada Ltée, 1,750 %, 15 avr. 2026	2 500	2 498	2 445	
Financière General Motors du Canada Ltée, 3,150 %, 8 févr. 2027	300	300	297	
Financière General Motors du Canada Ltée, 5,200 %, 9 févr. 2028	1 400	1 398	1 453	
Financière General Motors du Canada Ltée, 5,100 %, 14 juill. 2028	2 500	2 495	2 596	
Financière General Motors du Canada Ltée, 5,000 %, 9 févr. 2029	6 500	6 630	6 733	
Gibson Energy Inc., 3,600 %, 17 sept. 2029	7 300	7 041	7 204	
Gibson Energy Inc., 4,450 %, 12 nov. 2031	1 650	1 649	1 669	
Gibson Energy Inc., 6,200 %, 12 juill. 2053	500	499	573	
Gildan Activewear Inc., 4,362 %, 22 nov. 2029	2 100	2 100	2 134	
Glacier Credit Card Trust, 4,740 %, 20 sept. 2026	2 750	2 750	2 810	
Glacier Credit Card Trust, 5,681 %, 20 sept. 2028	2 000	2 000	2 133	
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto, 6,470 %, 2 févr. 2034	2 050	2 578	2 395	
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto, 3,260 %, 1 ^{er} juin 2037	6 000	5 503	5 377	
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto, 2,750 %, 17 oct. 2039	6 600	5 970	5 433	
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto, 3,150 %, 5 oct. 2051	5 900	4 614	4 717	
Great-West Lifeco Inc., 2,379 %, 14 mai 2030	3 000	3 000	2 816	
Great-West Lifeco Inc., 6,740 %, 24 nov. 2031	1 500	1 885	1 734	



Le 31 décembre 2024

	Valeur nominale (en milliers)	Coût (\$)	Juste valeur (\$)	% de l'actif net
OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS (suite)				
Great-West Lifeco Inc., 2,981 %, 8 juill. 2050	5 750	5 471	4 350	
Great-West Lifeco Inc., 3,600 %, 31 déc. 2081	8 400	7 272	7 538	
Fonds de placement immobilier H&R, 2,906 %, 2 juin 2026	1 000	1 000	988	
Fonds de placement immobilier H&R, 2,633 %, 19 févr. 2027	1 900	1 859	1 849	
Fonds de placement immobilier H&R, 5,457 %, 28 févr. 2029	1 300	1 300	1 352	
Compagnie Home Trust, 5,759 %, 19 mai 2026	4 500	4 500	4 593	
Banque HomeEquity, 7,108 %, 11 déc. 2026	6 000	6 000	6 264	
Banque HomeEquity, 6,552 %, 18 oct. 2027	4 000	4 000	4 160	
Banque HomeEquity, 5,820 %, 13 août 2029	3 900	3 900	3 974	
Husky Midstream LP, 4,100 %, 2 déc. 2029	1 500	1 497	1 509	
Hydro One Inc., 6,930 %, 1 ^{er} juin 2032	1 000	1 198	1 180	
Hydro One Inc., 4,390 %, 1 ^{er} mars 2034	4 000	4 045	4 113	
Hydro One Inc., 5,360 %, 20 mai 2036	2 000	2 173	2 192	
Hydro One Inc., 6,030 %, 3 mars 2039	6 800	9 754	7 858	
Hydro One Inc., 4,170 %, 6 juin 2044	2 100	1 948	2 001	
Hydro One Inc., 3,720 %, 18 nov. 2047	2 500	2 500	2 210	
Hydro One Inc., 3,630 %, 25 juin 2049	4 000	4 283	3 471	
Hydro One Inc., 3,100 %, 15 sept. 2051	2 700	2 001	2 108	
Hydro One Inc., 4,460 %, 27 janv. 2053	3 800	3 722	3 768	
Hydro One Inc., 4,850 %, 30 nov. 2054	2 000	2 066	2 108	
Hyundai Capital Canada Inc., 2,008 %, 12 mai 2026	3 100	3 008	3 039	
Hyundai Capital Canada Inc., 5,565 %, 8 mars 2028	5 500	5 442	5 789	
Hyundai Capital Canada Inc., 4,895 %, 31 janv. 2029	3 650	3 739	3 782	
Hyundai Capital Canada Inc., 4,583 %, 24 juill. 2029	3 000	3 026	3 075	
iA Société financière inc., 5,685 %, 20 juin 2033	1 500	1 500	1 585	
iA Société financière inc., 4,131 %, 5 déc. 2034	750	750	751	
L'Ordre Indépendant des Forestiers, 2,885 %, 15 oct. 2035	1 500	1 500	1 357	
Intact Corporation financière, 2,850 %, 7 juin 2027	2 500	2 378	2 468	
Intact Corporation financière, 4,653 %, 16 mai 2034	1 100	1 100	1 137	
Intact Corporation financière, 3,765 %, 20 mai 2053	2 500	2 569	2 162	
Intact Corporation financière, 7,338 %, 30 juin 2083	1 750	1 750	1 854	
Inter Pipeline Ltd., 4,232 %, 1 ^{er} juin 2027	2 175	2 312	2 194	
Inter Pipeline Ltd., 5,760 %, 17 févr. 2028	1 000	1 000	1 051	
Inter Pipeline Ltd., 5,710 %, 29 mai 2030	3 800	3 776	4 028	
Inter Pipeline Ltd., 3,983 %, 25 nov. 2031	6 600	6 025	6 345	
Inter Pipeline Ltd., 6,380 %, 17 févr. 2033	1 000	1 000	1 095	
Inter Pipeline Ltd., 6,590 %, 9 févr. 2034	1 200	1 200	1 328	
Inter Pipeline Ltd., 4,637 %, 30 mai 2044	3 000	3 001	2 682	
Keyera Corp., 3,934 %, 21 juin 2028	2 500	2 553	2 513	
Keyera Corp., 5,022 %, 28 mars 2032	1 000	1 000	1 045	
Keyera Corp., 5,663 %, 4 janv. 2054	1 000	1 000	1 070	
Banque Laurentienne du Canada, 4,600 %, 2 sept. 2025	1 000	989	1 006	
Les Compagnies Loblaw Limitée, 6,450 %, 9 févr. 2028	3 800	4 151	4 081	
Les Compagnies Loblaw Limitée, 3,564 %, 12 déc. 2029	1 100	1 100	1 096	
Les Compagnies Loblaw Limitée, 5,008 %, 13 sept. 2032	1 500	1 500	1 588	
Les Compagnies Loblaw Limitée, 6,050 %, 9 juin 2034	2 500	2 657	2 780	
Les Compagnies Loblaw Limitée, 5,900 %, 18 janv. 2036	4 050	4 206	4 467	
Les Compagnies Loblaw Limitée, 5,115 %, 4 mars 2054	1 000	1 000	1 034	
Magna International Inc., 4,800 %, 30 mai 2029	3 000	3 000	3 104	
Banque Manuvie du Canada, 2,864 %, 16 févr. 2027	3 000	3 000	2 972	
Banque Manuvie du Canada, 3,992 %, 22 févr. 2028	2 400	2 400	2 431	
Banque Manuvie du Canada, 4,546 %, 8 mars 2029	2 750	2 750	2 842	
Société Financière Manuvie, 5,409 %, 10 mars 2033	1 300	1 300	1 363	
Société Financière Manuvie, 5,054 %, 23 févr. 2034	4 900	4 897	5 111	
Société Financière Manuvie, 4,064 %, 6 déc. 2034	2 000	2 000	2 005	
Société Financière Manuvie, 2,818 %, 13 mai 2035	4 300	3 616	4 071	
MCAP Commercial LP, 3,743 %, 25 août 2025	2 500	2 578	2 501	
MCAP Commercial LP, 3,384 %, 26 nov. 2027	4 500	4 577	4 372	



Le 31 décembre 2024

	Valeur nominale (en milliers)	Coût (\$)	Juste valeur (\$)	% de l'actif net
OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS (suite)				
Société financière Mercedes-Benz Canada Inc., 4,640 %, 9 juill. 2027	5 500	5 500	5 628	
Société financière Mercedes-Benz Canada Inc., 5,120 %, 27 juin 2028	750	750	783	
Metro inc., 3,998 %, 27 nov. 2029	1 150	1 150	1 166	
Metro inc., 4,657 %, 7 févr. 2033	3 000	3 023	3 107	
Metro inc., 3,413 %, 28 févr. 2050	3 600	3 297	2 832	
Banque Nationale du Canada, 4,982 %, 18 mars 2027	1 000	1 000	1 017	
Banque Nationale du Canada, 3,637 %, 7 oct. 2027	1 000	1 000	1 002	
Banque Nationale du Canada, 5,219 %, 14 juin 2028	2 900	2 894	3 049	
Banque Nationale du Canada, 5,023 %, 1 ^{er} févr. 2029	4 800	4 850	5 039	
Banque Nationale du Canada, 5,426 %, 16 août 2032	3 500	3 556	3 639	
Banque Nationale du Canada, 5,279 %, 15 févr. 2034	2 500	2 500	2 606	
Nissan Canada Inc., 2,103 %, 22 sept. 2025	4 200	3 998	4 153	
North West Redwater Partnership / NWR Financing Co. Ltd., 2,800 %, 1 ^{er} juin 2027	2 000	1 901	1 970	
North West Redwater Partnership / NWR Financing Co. Ltd., 2,800 %, 1 ^{er} juin 2031	1 000	873	940	
North West Redwater Partnership / NWR Financing Co. Ltd., 4,150 %, 1 ^{er} juin 2033	3 000	3 123	3 005	
North West Redwater Partnership / NWR Financing Co. Ltd., 4,750 %, 1 ^{er} juin 2037	2 500	2 412	2 573	
North West Redwater Partnership / NWR Financing Co. Ltd., 3,750 %, 1 ^{er} juin 2051	4 050	3 329	3 488	
Nova Scotia Power Inc., 4,150 %, 6 mars 2042	2 750	3 100	2 492	
Nova Scotia Power Inc., 3,612 %, 1 ^{er} mai 2045	2 950	2 950	2 443	
Nova Scotia Power Inc., 3,571 %, 5 avr. 2049	2 000	2 286	1 611	
Nova Scotia Power Inc., 3,307 %, 25 avr. 2050	1 300	1 300	993	
Corporation immobilière OMERS, 4,539 %, 9 avr. 2029	2 000	2 000	2 065	
Ontario Power Generation Inc., 2,947 %, 21 févr. 2051	3 500	3 234	2 612	
Ontario Power Generation Inc., 4,990 %, 28 juin 2054	3 250	3 261	3 434	
Pembina Pipeline Corp., 4,240 %, 15 juin 2027	4 000	4 003	4 056	
Pembina Pipeline Corp., 4,020 %, 27 mars 2028	4 300	4 526	4 346	
Pembina Pipeline Corp., 3,530 %, 10 déc. 2031	1 800	1 547	1 731	
Pembina Pipeline Corp., 5,220 %, 28 juin 2033	2 000	1 999	2 113	
Pembina Pipeline Corp., 5,210 %, 12 janv. 2034	4 800	4 773	5 062	
Pembina Pipeline Corp., 4,750 %, 30 avr. 2043	2 000	2 165	1 902	
Pembina Pipeline Corp., 4,540 %, 3 avr. 2049	3 000	3 051	2 728	
Pembina Pipeline Corp., 4,670 %, 28 mai 2050	1 000	999	929	
Penske Truck Leasing Canada Inc., 3,700 %, 1 ^{er} oct. 2027	1 000	999	1 000	
Power Corp. du Canada, 4,455 %, 27 juill. 2048	1 600	1 600	1 545	
Fiducie de placement immobilier Primaris, 5,934 %, 29 mars 2028	3 350	3 350	3 542	
Fiducie de placement immobilier Primaris, 6,374 %, 30 juin 2029	2 100	2 100	2 278	
Fiducie de placement immobilier Primaris, 4,998 %, 15 mars 2030	2 000	2 000	2 057	
Reliance LP, 3,836 %, 15 mars 2025	2 500	2 549	2 501	
Reliance LP, 3,750 %, 15 mars 2026	1 000	1 027	1 002	
Fonds de placement immobilier RioCan, 1,974 %, 15 juin 2026	1 200	1 200	1 175	
Fonds de placement immobilier RioCan, 5,611 %, 6 oct. 2027	1 250	1 250	1 306	
Fonds de placement immobilier RioCan, 4,004 %, 1 ^{er} mars 2028	800	800	802	
Fonds de placement immobilier RioCan, 2,829 %, 8 nov. 2028	1 000	1 000	957	
Fonds de placement immobilier RioCan, 4,628 %, 1 ^{er} mai 2029	3 000	2 941	3 053	
Fonds de placement immobilier RioCan, 5,962 %, 1 ^{er} oct. 2029	1 900	1 899	2 034	
Fonds de placement immobilier RioCan, 5,470 %, 1 ^{er} mars 2030	2 300	2 307	2 413	
Fonds de placement immobilier RioCan, 4,623 %, 3 oct. 2031	2 500	2 500	2 507	
Rogers Communications Inc., 5,650 %, 21 sept. 2026	2 000	1 986	2 071	
Rogers Communications Inc., 3,800 %, 1 ^{er} mars 2027	4 000	4 377	4 017	
Rogers Communications Inc., 3,650 %, 31 mars 2027	2 600	2 571	2 603	
Rogers Communications Inc., 5,700 %, 21 sept. 2028	1 000	999	1 063	
Rogers Communications Inc., 3,750 %, 15 avr. 2029	3 200	3 086	3 183	
Rogers Communications Inc., 3,250 %, 1 ^{er} mai 2029	2 850	2 932	2 780	
Rogers Communications Inc., 5,800 %, 21 sept. 2030	2 500	2 498	2 708	
Rogers Communications Inc., 2,900 %, 9 déc. 2030	1 500	1 497	1 406	
Rogers Communications Inc., 4,250 %, 15 avr. 2032	2 000	1 814	1 990	
Rogers Communications Inc., 6,750 %, 9 nov. 2039	5 500	6 787	6 388	
Rogers Communications Inc., 6,110 %, 25 août 2040	4 750	5 673	5 206	



Le 31 décembre 2024

	Valeur nominale (en milliers)	Coût (\$)	Juste valeur (\$)	% de l'actif net
OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS (suite)				
Rogers Communications Inc., 5,000 %, 17 déc. 2081	1 000	1 000	1 002	
Banque Royale du Canada, 5,235 %, 2 nov. 2026*	2 000	2 000	2 063	
Banque Royale du Canada, 2,328 %, 28 janv. 2027*	2 000	2 000	1 957	
Banque Royale du Canada, 4,612 %, 26 juill. 2027*	2 500	2 500	2 569	
Banque Royale du Canada, 4,642 %, 17 janv. 2028*	2 000	2 015	2 063	
Banque Royale du Canada, 4,632 %, 1 ^{er} mai 2028*	5 000	4 944	5 165	
Banque Royale du Canada, 1,833 %, 31 juill. 2028*	2 500	2 500	2 372	
Banque Royale du Canada, 3,626 %, 10 déc. 2028*	2 750	2 750	2 755	
Banque Royale du Canada, 4,000 %, 17 oct. 2029*	2 250	2 250	2 271	
Banque Royale du Canada, 2,140 %, 3 nov. 2031*	4 500	4 499	4 383	
Banque Royale du Canada, 2,940 %, 3 mai 2032*	4 000	3 999	3 936	
Banque Royale du Canada, 1,670 %, 28 janv. 2033*	3 000	3 000	2 830	
Banque Royale du Canada, 5,010 %, 1 ^{er} févr. 2033*	2 200	2 200	2 272	
Banque Royale du Canada, 5,096 %, 3 avr. 2034*	1 800	1 842	1 871	
Banque Royale du Canada, 4,829 %, 8 août 2034*	2 400	2 400	2 470	
Sagen MI Canada Inc., 2,955 %, 1 ^{er} mars 2027	1 000	1 000	976	
Sagen MI Canada Inc., 5,909 %, 19 mai 2028	2 500	2 500	2 607	
Sagen MI Canada Inc., 3,261 %, 5 mars 2031	3 000	3 032	2 733	
Saputo inc., 2,242 %, 16 juin 2027	3 600	3 420	3 495	
Saputo inc., 2,297 %, 22 juin 2028	1 000	1 000	958	
Saputo inc., 5,250 %, 29 nov. 2029	500	500	530	
Saputo inc., 5,492 %, 20 nov. 2030	3 000	3 044	3 218	
Sienna Senior Living Inc., 3,450 %, 27 févr. 2026	1 500	1 500	1 495	
Sienna Senior Living Inc., 2,820 %, 31 mars 2027	1 000	1 000	977	
SmartCentres Real Estate Investment Trust, 1,740 %, 16 déc. 2025	6 600	6 510	6 492	
SmartCentres Real Estate Investment Trust, 3,192 %, 11 juin 2027	1 100	1 165	1 083	
South Bow Canadian Infrastructure Holdings Ltd., 4,323 %, 1 ^{er} févr. 2030	1 000	1 000	1 013	
South Bow Canadian Infrastructure Holdings Ltd., 4,616 %, 1 ^{er} févr. 2032	1 400	1 400	1 419	
Stantec Inc., 2,048 %, 8 oct. 2027	1 400	1 400	1 345	
Stantec Inc., 5,393 %, 27 juin 2030	1 200	1 200	1 271	
Stella-Jones Inc., 4,312 %, 1 ^{er} oct. 2031	1 800	1 800	1 801	
Financière Sun Life inc., 2,460 %, 18 nov. 2031	2 500	2 499	2 455	
Financière Sun Life inc., 2,580 %, 10 mai 2032	3 300	3 310	3 228	
Financière Sun Life inc., 3,150 %, 18 nov. 2036	7 500	7 117	7 066	
Financière Sun Life inc., 5,400 %, 29 mai 2042	2 000	1 998	2 149	
Suncor Énergie Inc., 3,950 %, 4 mars 2051	3 800	3 713	3 278	
TELUS Corp., 2,750 %, 8 juill. 2026	2 250	2 247	2 227	
TELUS Corp., 3,625 %, 1 ^{er} mars 2028	2 650	2 622	2 648	
TELUS Corp., 4,800 %, 15 déc. 2028	3 000	2 997	3 107	
TELUS Corp., 3,300 %, 2 mai 2029	3 000	3 007	2 938	
TELUS Corp., 3,150 %, 19 févr. 2030	2 100	2 007	2 022	
TELUS Corp., 2,050 %, 7 oct. 2030	4 500	4 300	4 049	
TELUS Corp., 4,950 %, 18 févr. 2031	3 500	3 490	3 640	
TELUS Corp., 4,950 %, 28 mars 2033	4 000	3 809	4 132	
TELUS Corp., 4,400 %, 1 ^{er} avr. 2043	3 000	3 000	2 722	
TELUS Corp., 4,700 %, 6 mars 2048	700	710	654	
TELUS Corp., 3,950 %, 16 févr. 2050	3 000	3 228	2 480	
TELUS Corp., 4,100 %, 5 avr. 2051	900	895	760	
TELUS Corp., 5,950 %, 8 sept. 2053	4 000	3 971	4 441	
Teranet Holdings LP, 3,544 %, 11 juin 2025	600	600	599	
Teranet Holdings LP, 3,719 %, 23 févr. 2029	3 250	3 250	3 163	
Toronto Hydro Corp., 3,550 %, 28 juill. 2045	2 300	1 959	2 006	
La Banque Toronto-Dominion, 5,423 %, 10 juill. 2026	1 000	1 000	1 029	
La Banque Toronto-Dominion, 2,260 %, 7 janv. 2027	4 200	3 873	4 103	
La Banque Toronto-Dominion, 4,210 %, 1 ^{er} juin 2027	4 000	4 000	4 064	
La Banque Toronto-Dominion, 5,376 %, 21 oct. 2027	2 800	2 800	2 934	
La Banque Toronto-Dominion, 4,477 %, 18 janv. 2028	1 000	998	1 026	
La Banque Toronto-Dominion, 1,888 %, 8 mars 2028	13 500	12 238	12 878	



Le 31 décembre 2024

	Valeur nominale (en milliers)	Coût (\$)	Juste valeur (\$)	% de l'actif net
OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS (suite)				
La Banque Toronto-Dominion, 5,491 %, 8 sept. 2028	3 200	3 187	3 397	
La Banque Toronto-Dominion, 1,896 %, 11 sept. 2028	6 150	5 955	5 828	
La Banque Toronto-Dominion, 4,680 %, 8 janv. 2029	2 500	2 393	2 590	
La Banque Toronto-Dominion, 4,002 %, 31 oct. 2030	1 800	1 800	1 814	
La Banque Toronto-Dominion, 3,060 %, 26 janv. 2032	5 250	5 220	5 185	
La Banque Toronto-Dominion, 5,177 %, 9 avr. 2034	5 000	5 000	5 206	
Tourmaline Oil Corp., 2,077 %, 25 janv. 2028	1 500	1 500	1 435	
Tourmaline Oil Corp., 2,529 %, 12 févr. 2029	1 000	1 000	954	
Toyota Credit Canada Inc., 4,330 %, 24 janv. 2028	1 000	1 000	1 024	
Toyota Credit Canada Inc., 4,460 %, 19 mars 2029	1 600	1 600	1 649	
Toyota Credit Canada Inc., 3,730 %, 2 oct. 2029	1 000	1 000	1 000	
TransCanada PipeLines Ltd., 4,350 %, 12 mai 2026	1 100	1 100	1 111	
TransCanada PipeLines Ltd., 5,650 %, 20 juin 2029	4 200	4 829	4 431	
TransCanada PipeLines Ltd., 3,000 %, 18 sept. 2029	4 750	4 828	4 604	
TransCanada PipeLines Ltd., 5,277 %, 15 juill. 2030	4 000	3 998	4 248	
TransCanada PipeLines Ltd., 4,330 %, 16 sept. 2047	5 000	5 353	4 515	
TransCanada PipeLines Ltd., 4,180 %, 3 juill. 2048	1 884	2 002	1 660	
TransCanada PipeLines Ltd., 4,340 %, 15 oct. 2049	4 500	4 804	4 050	
TransCanada Trust, 4,650 %, 18 mai 2077	1 200	1 126	1 192	
Transcontinental inc., 2,667 %, 3 févr. 2025	5 000	4 862	4 995	
TriSummit Utilities Inc., 3,150 %, 6 avr. 2026	2 375	2 434	2 362	
Ventas Canada Finance Ltd., 2,450 %, 4 janv. 2027	2 500	2 495	2 445	
Ventas Canada Finance Ltd., 5,398 %, 21 avr. 2028	2 000	2 000	2 096	
Ventas Canada Finance Ltd., 5,100 %, 5 mars 2029	2 000	1 998	2 084	
Veren Inc., 4,968 %, 21 juin 2029	1 500	1 500	1 548	
Veren Inc., 5,503 %, 21 juin 2034	1 650	1 650	1 712	
Videotron Ltee, 3,625 %, 15 juin 2028	2 700	2 458	2 683	
Videotron Ltee, 4,650 %, 15 juill. 2029	3 400	3 398	3 487	
Videotron Ltee, 3,125 %, 15 janv. 2031	3 000	2 415	2 823	
Videotron Ltee, 5,000 %, 15 juill. 2034	2 500	2 525	2 561	
Crédit VW Canada Inc., 5,750 %, 21 sept. 2026	1 600	1 600	1 654	
Crédit VW Canada Inc., 4,210 %, 19 août 2027	2 500	2 499	2 520	
Crédit VW Canada Inc., 5,860 %, 15 nov. 2027	1 000	1 000	1 051	
Crédit VW Canada Inc., 4,250 %, 18 févr. 2028	3 850	3 854	3 882	
Crédit VW Canada Inc., 4,420 %, 20 août 2029	4 000	4 028	4 034	
Crédit VW Canada Inc., 4,490 %, 19 nov. 2029	950	950	960	
Westcoast Energy Inc., 6,750 %, 15 déc. 2027	4 500	5 074	4 802	
Whitecap Resources Inc., 4,382 %, 1 ^{er} nov. 2029	1 800	1 800	1 815	
Groupe WSP Global Inc., 2,408 %, 19 avr. 2028	1 500	1 436	1 443	
Groupe WSP Global Inc., 4,120 %, 12 sept. 2029	1 000	1 000	1 010	
Groupe WSP Global Inc., 4,754 %, 12 sept. 2034	1 600	1 600	1 621	
		1 238 675	1 234 643	94,5
OBLIGATIONS FÉDÉRALES				
Obligation du gouvernement du Canada, 2,750 %, 1 ^{er} juin 2033	11 400	10 838	11 051	
Obligation du gouvernement du Canada, 1,750 %, 1 ^{er} déc. 2053	5 000	3 374	3 545	
Obligation du gouvernement du Canada, 2,750 %, 1 ^{er} déc. 2055	6 000	5 337	5 331	
		19 549	19 927	1,5
TOTAL DES OBLIGATIONS CANADIENNES				
OBLIGATIONS INTERNATIONALES				
BNP Paribas S.A., 2,538 %, 13 juill. 2029	2 300	2 300	2 193	
		2 300	2 193	0,2



Le 31 décembre 2024

	Valeur nominale (en milliers)	Coût (\$)	Juste valeur (\$)	% de l'actif net
OBLIGATIONS AMÉRICAINES				
T-Mobile USA Inc., 4,700 %, 15 janv. 2035, USD	1 000	1 354	1 360	
Lehman Brothers Holdings Inc., 4,730 %, 1 ^{er} juin 2011	2 500	1 277	1	
TOTAL DES OBLIGATIONS AMÉRICAINES	2 631		1 361	0,1
TOTAL DES OBLIGATIONS	1 263 155		1 258 124	96,3
PLACEMENTS À COURT TERME[†]	16 169		16 169	1,2
TOTAL DES PLACEMENTS	1 296 158		1 292 005	98,9
PERTE LATENTE SUR LES CONTRATS DE CHANGE (ANNEXE A)		–	(277)	–
TOTAL DU PORTEFEUILLE	1 296 158		1 291 728	98,9
AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES			14 168	1,1
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES			1 305 896	100,0

ANNEXE A

Contrats de change

Contrats	Échéance	Gain latent (\$)
Achat 8 CAD, vente 5 USD à 1,4331	21 mars 2025	–
		–
		–
Contrats	Échéance	Perte latente (\$)
Achat 593 CAD, vente 440 USD à 1,4367	15 janv. 2025	(39)
Achat 57 CAD, vente 42 USD à 1,4366	16 janv. 2025	(4)
Achat 1 346 CAD, vente 1 000 USD à 1,4363	21 janv. 2025	(92)
Achat 1 215 CAD, vente 895 USD à 1,4362	23 janv. 2025	(72)
Achat 357 CAD, vente 263 USD à 1,4359	29 janv. 2025	(21)
Achat 180 CAD, vente 134 USD à 1,4355	5 févr. 2025	(13)
Achat 61 CAD, vente 44 USD à 1,4344	25 févr. 2025	(3)
Achat 20 CAD, vente 14 USD à 1,4344	26 févr. 2025	(1)
Achat 3 CAD, vente 2 USD à 1,4344	26 févr. 2025	–
Achat 77 CAD, vente 56 USD à 1,4343	27 févr. 2025	(3)
Achat 53 CAD, vente 38 USD à 1,4340	6 mars 2025	(2)
Achat 9 CAD, vente 6 USD à 1,4340	6 mars 2025	–
Achat 56 CAD, vente 40 USD à 1,4336	13 mars 2025	(2)
Achat 97 CAD, vente 70 USD à 1,4335	14 mars 2025	(3)
Achat 141 CAD, vente 102 USD à 1,4332	20 mars 2025	(5)
Achat 2 CAD, vente 1 USD à 1,4332	20 mars 2025	–
Achat 12 CAD, vente 8 USD à 1,4331	21 mars 2025	–
Achat 58 CAD, vente 41 USD à 1,4328	28 mars 2025	(2)
Achat 70 CAD, vente 50 USD à 1,4322	7 avr. 2025	(2)
Achat 94 CAD, vente 67 USD à 1,4318	14 avr. 2025	(2)
Achat 705 CAD, vente 500 USD à 1,4314	22 avr. 2025	(11)
		(277)
TOTAL DES CONTRATS DE CHANGE		(277)

Toutes les contreparties ont une notation d'au moins A.

* Placement dans une partie liée (se reporter à la note 8 des notes annexes).

† Les placements à court terme, qui peuvent comprendre des bons du Trésor, des billets de trésorerie, des dépôts à terme et des billets à escompte, portent intérêt à des taux variant de 3,20 % à 3,50 % et viennent à échéance entre le 2 janvier 2025 et le 12 février 2025.



États de la situation financière

(en milliers de dollars, sauf les montants par part)

(se reporter à la note 2 des notes annexes)

	31 décembre 2024	31 décembre 2023
ACTIF		
Placements, à la juste valeur	1 292 005 \$	1 056 063 \$
Trésorerie	233	233
Montant à recevoir de courtiers	73	1
Souscriptions à recevoir	756	1 877
Gain latent sur les contrats de change	—	175
Dividendes à recevoir, intérêts courus et autres éléments d'actif	13 379	10 718
TOTAL DE L'ACTIF	1 306 446	1 069 067
PASSIF		
Montant à payer à des courtiers	1	1 749
Rachats à payer	235	581
Perte latente sur les contrats de change	277	33
Créditeurs et charges à payer	37	28
TOTAL DU PASSIF, HORS ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES	550	2 391
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES (« VALEUR LIQUIDATIVE »)	1 305 896 \$	1 066 676 \$
Placements, au coût	1 296 158 \$	1 104 730 \$
VALEUR LIQUIDATIVE		
SÉRIE A	11 305 \$	2 032 \$
SÉRIE D	283 \$	44 \$
SÉRIE F	11 533 \$	12 280 \$
SÉRIE O	1 282 775 \$	1 052 320 \$
VALEUR LIQUIDATIVE PAR PART		
SÉRIE A	10,64 \$	10,31 \$
SÉRIE D	10,64 \$	10,31 \$
SÉRIE F	10,63 \$	10,30 \$
SÉRIE O	10,59 \$	10,26 \$

États du résultat global

(en milliers de dollars, sauf les montants par part)

Périodes closes les 31 décembre (se reporter à la note 2 des notes annexes)

	2024	2023
REVENUS (se reporter à la note 3 des notes annexes)		
Dividendes	744 \$	128 \$
Intérêts à distribuer	49 117	39 656
Revenus (pertes) sur les instruments dérivés	(13)	(113)
Gain (perte) net réalisé sur les placements	(5 456)	(10 161)
Variation du gain (perte) latent sur les placements et les instruments dérivés	44 095	52 381
TOTAL DU GAIN (PERTE) NET SUR LES PLACEMENTS ET LES INSTRUMENTS DÉRIVÉS	88 487	81 891
Autres revenus (pertes)	—	36
Revenu tiré de prêts de titres (se reporter à la note 7 des notes annexes)	97	86
Gain (perte) net sur les soldes en devises	1	52
TOTAL DES AUTRES REVENUS (PERTES)	98	174
TOTAL DES REVENUS (PERTES)	88 585	82 065
CHARGES (se reporter aux notes annexes – renseignements propres au fonds)		
Frais de gestion	108	72
Frais d'administration	237	200
Frais liés au Comité d'examen indépendant	2	2
TPS/TVH	40	30
Coûts de transactions	47	10
TOTAL DES CHARGES	434	314
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA VALEUR LIQUIDATIVE LIÉE AUX ACTIVITÉS	88 151 \$	81 751 \$
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA VALEUR LIQUIDATIVE LIÉE AUX ACTIVITÉS		
SÉRIE A	555 \$	98 \$
SÉRIE D	16 \$	2 \$
SÉRIE F	681 \$	1 161 \$
SÉRIE O	86 899 \$	80 490 \$
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA VALEUR LIQUIDATIVE PAR PART		
SÉRIE A	0,83 \$	1,00 \$
SÉRIE D	0,91 \$	0,98 \$
SÉRIE F	0,64 \$	0,73 \$
SÉRIE O	0,77 \$	0,82 \$



Tableaux des flux de trésorerie (en milliers de dollars)

Périodes closes les 31 décembre (se reporter à la note 2 des notes annexes)

	2024	2023
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS		
AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Augmentation (diminution) de la valeur liquidative liée aux activités	88 151 \$	81 751 \$
AJUSTEMENTS AUX FINS DU RAPPROCHEMENT DES ENTRÉES (SORTIES) DE TRÉSORERIE NETTES LIÉES AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Perte (gain) nette réalisée sur les placements	5 456	10 161
Variation de la perte (gain) latente sur les placements et les instruments dérivés	(44 095)	(52 381)
(Augmentation) diminution des débiteurs	(2 661)	(2 739)
Augmentation (diminution) des créiteurs	9	3
(Augmentation) diminution des comptes sur marge	—	—
Amortissement des primes et des escomptes	(392)	(242)
Dividendes autres qu'en trésorerie	—	—
Distributions autres qu'en trésorerie provenant des fonds sous-jacents	—	—
Coût des placements acquis*	(2 110 097)	(1 889 868)
Produit de la vente et à l'échéance de placements*	1 911 785	1 723 796
ENTRÉES (SORTIES) DE TRÉSORERIE NETTES LIÉES AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS		
AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Produit de l'émission de parts rachetables*	412 592	444 170
Trésorerie versée au rachat de parts rachetables*	(224 257)	(283 886)
Distributions versées aux porteurs de parts rachetables	(36 491)	(30 781)
ENTRÉES (SORTIES) DE TRÉSORERIE NETTES LIÉES AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
TRÉSORERIE (DÉCOUVERT BANCAIRE)		
À LA CLÔTURE	233 \$	233 \$
Intérêts reçus (payés)†	46 059 \$	36 656 \$
Revenu tiré des (versé aux) fiducies de placement†‡	— \$	— \$
Dividendes reçus (payés)†‡	751 \$	146 \$

* Opérations en nature exclues.

† Classés dans les activités d'exploitation.

‡ Après déduction des retenues d'impôt à la source, le cas échéant.



États des variations de la valeur liquidative (en milliers de dollars)
Périodes closes les 31 décembre (se reporter à la note 2 des notes annexes)

	Série A		Série D		Série F	
	2024	2023	2024	2023	2024	2023
VALEUR LIQUIDATIVE À L'OUVERTURE	2 032 \$	83 \$	44 \$	1 \$	12 280 \$	18 144 \$
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA VALEUR LIQUIDATIVE LIÉE AUX ACTIVITÉS						
Frais de rachat anticipé	—	—	—	—	—	—
Produit de l'émission de parts rachetables	11 227	2 221	253	41	6 521	5 147
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	213	26	7	1	179	151
Rachat de parts rachetables	(2 504)	(368)	(30)	—	(7 725)	(11 776)
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE LIÉE AUX OPÉRATIONS SUR LES PARTS RACHETABLES						
Distributions tirées du revenu net	(218)	(28)	(7)	(1)	(403)	(547)
Distributions tirées des gains nets	—	—	—	—	—	—
Remboursements de capital	—	—	—	—	—	—
TOTAL DES DISTRIBUTIONS AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES						
DE LA VALEUR LIQUIDATIVE	9 273	1 949	239	43	(747)	(5 864)
VALEUR LIQUIDATIVE À LA CLÔTURE	11 305 \$	2 032 \$	283 \$	44 \$	11 533 \$	12 280 \$

	Série O		Total	
	2024	2023	2024	2023
VALEUR LIQUIDATIVE À L'OUVERTURE	1 052 320 \$	835 687 \$	1 066 676 \$	853 915 \$
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA VALEUR LIQUIDATIVE LIÉE AUX ACTIVITÉS				
Frais de rachat anticipé	—	—	—	—
Produit de l'émission de parts rachetables	399 077	438 241	417 078	445 650
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	12 110	8 247	12 509	8 425
Rachat de parts rachetables	(219 259)	(271 715)	(229 518)	(283 859)
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE LIÉE AUX OPÉRATIONS SUR LES PARTS RACHETABLES				
Distributions tirées du revenu net	(48 372)	(38 630)	(49 000)	(39 206)
Distributions tirées des gains nets	—	—	—	—
Remboursements de capital	—	—	—	—
TOTAL DES DISTRIBUTIONS AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES				
DE LA VALEUR LIQUIDATIVE	230 455	216 633	239 220	212 761
VALEUR LIQUIDATIVE À LA CLÔTURE	1 282 775 \$	1 052 320 \$	1 305 896 \$	1 066 676 \$



Le 31 décembre 2024

Informations générales (se reporter à la note 1 des notes annexes)

Le fonds a pour objectif de placement d'offrir un rendement à long terme qui s'appuie principalement sur un revenu d'intérêts et sur une croissance modérée du capital.

Risque lié aux instruments financiers et gestion du capital (se reporter à la note 5 des notes annexes)

Risque de crédit (%)

Le tableau ci-dessous résume l'exposition du fonds au risque de crédit, en fonction de la notation des émetteurs en date du :

Notation	31 décembre 2024	31 décembre 2023
AAA	2,1	1,8
AA	15,9	17,6
A	23,6	22,4
BBB	57,9	57,4
BB	0,5	0,8
Total	100,0	100,0

Risque de concentration (%)

Le tableau ci-dessous résume l'exposition du fonds (compte tenu des produits dérivés, le cas échéant) en date du :

Repartition des placements	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Obligations de sociétés	94,8	96,6
Obligations fédérales	1,5	1,1
Actions privilégiées	1,4	0,3
Trésorerie/Autres	2,3	2,0
Total	100,0	100,0

Risque de taux d'intérêt (%)

Le tableau ci-dessous résume l'exposition du fonds au risque de taux d'intérêt, en fonction de la durée résiduelle des placements en date du :

Durée	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Moins de un an	2,5	1,2
1 an à 5 ans	43,6	44,4
5 ans à 10 ans	26,9	27,5
Plus de 10 ans	27,0	26,9
Total	100,0	100,0

En date du 31 décembre 2024, si les taux d'intérêt en vigueur avaient augmenté ou diminué de 1 %, et que toutes les autres variables avaient été constantes, la valeur liquidative du fonds aurait pu diminuer ou augmenter d'environ 5,6 % (5,7 % au 31 décembre 2023). En fait, les résultats réels pourraient différer de la présente analyse de sensibilité, et la différence pourrait être importante.

Risque de change (% de la valeur liquidative)

Puisque le risque de change que comporte le fonds est couvert au moyen de contrats de change, le fonds est peu sensible aux variations des taux de change.

Hierarchie des justes valeurs (en milliers de dollars, sauf les pourcentages) (se reporter à la note 3 des notes annexes)

Le tableau ci-dessous présente le sommaire des données utilisées en date des 31 décembre 2024 et 2023.

31 décembre 2024	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actions	13 891	3 821	–	17 712
Fonds sous-jacents	–	–	–	–
Titres à revenu fixe				
et titres de créance	–	1 258 124	–	1 258 124
Placements à court terme	–	16 169	–	16 169
Instruments dérivés – actifs	–	–	–	–
Instruments dérivés – passifs	–	(277)	–	(277)
Total des instruments financiers	13 891	1 277 837	–	1 291 728
% du total du portefeuille	1,1	98,9	–	100,0

31 décembre 2023	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actions	3 224	–	–	3 224
Fonds sous-jacents	–	–	–	–
Titres à revenu fixe				
et titres de créance	–	1 042 453	–	1 042 453
Placements à court terme	–	10 386	–	10 386
Instruments dérivés – actifs	–	175	–	175
Instruments dérivés – passifs	–	(33)	–	(33)
Total des instruments financiers	3 224	1 052 981	–	1 056 205
% du total du portefeuille	0,3	99,7	–	100,0

Pour les périodes closes les 31 décembre 2024 et 2023, il n'y a eu aucun transfert d'instruments financiers entre le niveau 1, le niveau 2 et le niveau 3.



Le 31 décembre 2024

Frais de gestion et d'administration (se reporter à la note 8 des notes annexes)

Les frais de gestion et les frais d'administration pour chaque série du fonds sont payables à RBC GMA et sont calculés selon les pourcentages annuels, avant TPS/TVH, de la valeur liquidative quotidienne de chaque série du fonds suivants.

	Frais de gestion	Frais d'administration
Série A	0,90 %	0,05 %
Série D	0,55 %	0,05 %
Série F	0,40 %	0,05 %
Série O	S.O.*	0,02 %

* Les porteurs de parts de série O versent directement des frais de gestion négociés à RBC GMA en contrepartie des services de conseils en placement.

Placements détenus par des parties liées (en milliers de dollars, sauf les nombres de parts)

La Banque Royale du Canada, ou l'une de ses filiales, détenait les placements suivants dans le fonds en date du :

	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Nombre de parts détenues		
Série A	108	104
Série D	109	105
Valeur des parts	2	2

Impôts (en milliers de dollars) (se reporter à la note 6 des notes annexes)

Le montant approximatif des pertes en capital et des pertes autres qu'en capital du fonds s'établissait comme suit :

Au 31 décembre 2024	
Pertes en capital	59 171
Pertes autres qu'en capital	–

Parts rachetables (en milliers)

Aucune limite n'est imposée quant au nombre de parts pouvant être émises. Un résumé des parts achetées et rachetées à la valeur liquidative par part au cours de la période est présenté ci-après.

	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Série A		
Nombre de parts à l'ouverture	197	8
Nombre de parts émises	1 084	223
Nombre de parts réinvesties	20	3
Nombre de parts rachetées	(239)	(37)
Nombre de parts à la clôture	1 062	197

	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Série D		
Nombre de parts à l'ouverture	4	–
Nombre de parts émises	25	4
Nombre de parts réinvesties	1	–
Nombre de parts rachetées	(3)	–
Nombre de parts à la clôture	27	4
Série F		
Nombre de parts à l'ouverture	1 191	1 839
Nombre de parts émises	631	519
Nombre de parts réinvesties	17	15
Nombre de parts rachetées	(754)	(1 182)
Nombre de parts à la clôture	1 085	1 191
Série O		
Nombre de parts à l'ouverture	102 535	85 075
Nombre de parts émises	38 669	44 086
Nombre de parts réinvesties	1 173	833
Nombre de parts rachetées	(21 223)	(27 459)
Nombre de parts à la clôture	121 154	102 535

Coûts de transactions (en milliers de dollars, sauf les pourcentages)

Coûts de transactions, y compris les commissions des courtiers, sur les mouvements de portefeuille pour les périodes closes les :

	31 décembre 2024	31 décembre 2023		
	\$	%	\$	%
Total des coûts de transactions	47	100	10	100
Commissions des courtiers liés*	1	2	1	10
Ententes sur les commissions†	–	–	–	–

* Se reporter à la note 8 des notes annexes.

† Les ententes sur les commissions font partie des commissions versées à des courtiers. Le fonds utilise des ententes sur les commissions (auparavant appelées « rabais de courtage ») à l'égard des produits et des services liés à la recherche ou à l'exécution des commandes.

Revenu tiré de prêts de titres (en milliers de dollars, sauf les pourcentages) (se reporter à la note 7 des notes annexes)

Juste valeur des titres prêtés et de la garantie reçue, en date du :

	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Juste valeur des titres prêtés	128 469	161 066
Juste valeur de la garantie reçue	131 038	164 287



Le 31 décembre 2024

Le tableau ci-dessous présente le rapprochement du revenu brut tiré des opérations de prêts de titres du fonds et du revenu tiré de prêts de titres présenté dans l'état du résultat global.

	31 décembre 2024		31 décembre 2023	
	\$	%	\$	%
Revenu brut	121	100	110	100
RBC SI (payé)	(24)	(20)	(24)	(22)
Impôt retenu à la source	—	—	—	—
Revenu du fonds	97	80	86	78

**Compensation des actifs et des passifs financiers
(en milliers de dollars) (se reporter à la note 3 des
notes annexes)**

Le tableau suivant présente les montants pour lesquels le fonds a un droit juridiquement exécutoire de compensation en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite. Le poste « Montant net » présente l'incidence sur le fonds dans l'éventualité où tous les droits de compensation seraient exercés.

31 décembre 2024	Actif	Passif
Montants bruts – actifs (passifs)	—	(277)
Montants ayant fait l'objet d'une compensation dans les états de la situation financière	—	—
Montants nets présentés dans les états de la situation financière	—	(277)
Montants connexes n'ayant pas fait l'objet d'une compensation	—	—
Montant donné (reçu) en garantie	—	—
Montant net	—	(277)

31 décembre 2023	Actif	Passif
Montants bruts – actifs (passifs)	175	(33)
Montants ayant fait l'objet d'une compensation dans les états de la situation financière	—	—
Montants nets présentés dans les états de la situation financière	175	(33)
Montants connexes n'ayant pas fait l'objet d'une compensation	(3)	3
Montant donné (reçu) en garantie	—	—
Montant net	172	(30)

1. Les fonds

Les fonds (le « fonds » ou les « fonds ») sont des fiducies de fonds communs de placement à capital variable régies par les lois de la province d'Ontario ou de la province de la Colombie-Britannique. RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. (RBC GMA) est le gestionnaire et le gestionnaire de portefeuille des fonds, et son siège social est situé au 155, rue Wellington Ouest, 22e étage, Toronto (Ontario). RBC GMA est aussi le fiduciaire des fonds régis par les lois de la province d'Ontario. La publication des présents états financiers a été approuvée par le conseil d'administration de RBC GMA le 10 mars 2025.

Les fonds peuvent émettre un nombre illimité de parts de série A, de série AZ, de série T5, de série T8, de série H, de série D, de série DZ, de série F, de série FZ, de série FT5, de série FT8, de série I, de série N, de série O et de série FNB.

Les parts de série A et de série AZ ne comportent aucun frais d'acquisition et sont offertes à tous les investisseurs par l'intermédiaire de courtiers autorisés.

Les parts de série T5 et de série T8 ne comportent aucun frais d'acquisition et sont offertes à tous les investisseurs par l'intermédiaire de courtiers autorisés.

Les parts de série H ne comportent aucun frais d'acquisition, sont assorties de frais moins élevés que ceux des parts de série A, et ne sont offertes qu'aux investisseurs qui effectuent le placement minimal requis et qui maintiennent le solde minimal requis par l'intermédiaire de courtiers autorisés.

Les parts de série D et de série DZ ne comportent aucun frais d'acquisition et sont assorties de frais moins élevés que ceux des parts de série A. Les parts de série D et de série DZ sont offertes aux investisseurs qui ont un compte auprès de RBC Placements en Direct Inc., de Phillips, Hager & North gestion de fonds de placement collectif ltée (PHN GF) ou de certains autres courtiers autorisés (principalement des courtiers exécutants).

Les parts de série F, de série FZ, de série FT5 et de série FT8 ne comportent aucun frais d'acquisition et sont assorties de frais moins élevés que ceux des parts de série A. Les parts de série F, de série FT5 et de série FT8 ne sont offertes qu'aux investisseurs qui ont un compte à honoraires auprès de leur courtier.

Les parts de série I ne comportent aucun frais d'acquisition, sont assorties de frais moins élevés que ceux des parts de série F, de série FT5 et de série FT8, et ne sont offertes qu'aux investisseurs qui effectuent le placement minimal requis,

qui maintiennent le solde minimal requis et qui ont un compte auprès d'un courtier signataire d'une entente sur la rémunération conclue avec RBC GMA.

Les parts de série N ne sont offertes qu'à des fonds de placement liés.

Les parts de série O ne sont offertes qu'aux grands investisseurs individuels ou institutionnels, ou aux courtiers. Les fonds ne paient aucun frais de gestion sur les parts de série O. Les porteurs de parts versent directement des frais négociés à RBC GMA en contrepartie des services de conseils en placement.

Les parts de série FNB sont cotées à la Bourse de Toronto (la « TSX ») ou à la Cboe Canada (la « Cboe Canada »), selon le cas. La TSX et Cboe Canada sont désignées chacune ci-après la « Bourse ». Les investisseurs peuvent acheter ou vendre leurs parts à la Bourse de la même manière que pour les autres titres cotés à la Bourse.

Un preneur ferme ou un courtier désigné peut, en tout temps pendant les jours de bourse, passer un ordre de souscription ou de rachat visant un multiple entier du nombre prescrit de parts d'une série FNB. Si l'ordre de souscription ou de rachat est accepté, le fonds émettra ou rachètera les parts au preneur ferme ou au courtier désigné au plus tard le premier jour de bourse suivant la date d'acceptation de l'ordre. Pour chaque nombre prescrit de parts émises ou rachetées, le preneur ferme ou le courtier désigné doit remettre ou recevoir un paiement comprenant :

- a) un panier de titres pertinents;
- b) une somme en trésorerie suffisante pour que la valeur du panier de titres pertinents et la somme en trésorerie versée correspondent à la valeur liquidative du nombre prescrit de parts, plus l'ajustement relatif aux distributions, le cas échéant, de la série FNB.

Les porteurs de parts peuvent demander le rachat de leurs parts de série FNB contre trésorerie à un prix de rachat par part correspondant au montant le moins élevé entre i) 95 % du cours de clôture des parts à la Bourse à la date de prise d'effet du rachat et ii) la valeur liquidative par part à la date de prise d'effet du rachat. Les porteurs de parts pourront généralement vendre leurs parts (plutôt que d'en demander le rachat) à la TSX ou à la Cboe Canada, selon le cas, à leur pleine valeur de marché par l'entremise d'un courtier inscrit, en assumant uniquement les commissions de courtage habituelles. Pour qu'elle prenne effet un jour de bourse donné, une demande de rachat au comptant doit être reçue

ce même jour avant l'heure prescrite par RBC GMA, selon le cas. Si une demande de rachat au comptant n'est pas reçue avant l'heure prescrite ou si elle est reçue un jour autre qu'un jour de bourse, elle sera réputée avoir été reçue le jour de bourse suivant.

Fonds RBC	Série	Symbolé à la Bourse
Portefeuille prudence d'obligations RBC	Série FNB	RCNS
Portefeuille d'obligations essentielles RBC	Série FNB	RCOR
Portefeuille d'obligations essentielles plus RBC	Série FNB	RPLS
Fonds de revenu d'actions canadiennes RBC	Série FNB	RCEI
Fonds nord-américain de valeur RBC	Série FNB	RNAV
Fonds nord-américain de croissance RBC	Série FNB	RNAG
Fonds d'actions de croissance de sociétés américaines à moyenne capitalisation RBC	Série FNB	RUMG
Fonds de sciences biologiques et de technologie RBC	Série FNB	RLST
Fonds d'actions internationales RBC	Série FNB	RINT
Fonds de dividendes de marchés émergents RBC	Série FNB	REMD
Fonds mondial d'énergie RBC	Série FNB	RENG
Fonds mondial de métaux précieux RBC	Série FNB	RGPM
Fonds mondial de technologie RBC	Série FNB	RTEC

2. Exercice

Les états de la situation financière sont arrêtés aux 31 décembre 2024 et 2023, selon le cas, et les états du résultat global, les tableaux des flux de trésorerie et les états des variations de la valeur liquidative sont présentés pour les exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023, sauf pour les fonds établis au cours de l'un de ces exercices, auquel cas l'information est fournie pour la période allant de la date de lancement, indiquée dans les notes annexes – renseignements propres au fonds, au 31 décembre de cet exercice.

3. Informations significatives sur les méthodes comptables

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux normes IFRS de comptabilité. Les informations significatives sur les méthodes comptables des fonds sont les suivantes :

Classement et évaluation des actifs et des passifs

financiers et des dérivés Chaque fonds classe son portefeuille de placements selon le modèle économique pour la gestion du portefeuille et les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels. Le portefeuille d'actifs et de passifs financiers est géré et la performance est évaluée d'après la méthode de la juste valeur. Les flux de trésorerie contractuels

des titres de créance des fonds qui sont constitués uniquement de capital et d'intérêt ne sont pas détenus à des fins de perception des flux de trésorerie contractuels ou à des fins de perception des flux de trésorerie contractuels et de vente. La perception des flux de trésorerie contractuels est simplement accessoire à l'atteinte des objectifs du modèle économique des fonds. Tous les placements sont donc désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN). Les actifs et passifs dérivés sont aussi évalués à la JVRN.

Les obligations des fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables représentent des passifs financiers et sont évaluées au montant de rachat, ce qui équivaut approximativement à la juste valeur à la date de clôture. Tous les autres actifs et passifs financiers sont évalués au coût amorti, qui se rapproche de leur juste valeur en raison de leur échéance à court terme.

Compensation des actifs et des passifs financiers

Dans le cours normal de leurs activités, les fonds peuvent conclure diverses conventions-cadres de compensation de l'International Swaps and Derivatives Association ou des accords similaires avec certaines contreparties qui permettent de compenser les montants connexes dans certaines circonstances, comme une faillite ou la résiliation des contrats. Les renseignements concernant la compensation, le cas échéant, sont présentés dans les notes annexes – renseignements propres au fonds.

Le montant reçu en garantie correspond aux montants détenus par une contrepartie ou un dépositaire pour le compte des fonds, sous forme de titres ou de trésorerie. La trésorerie reçue en garantie est comptabilisée dans l'état de la situation financière, tandis que les titres reçus à ce titre n'y sont pas inclus. Le montant donné en garantie est constitué des montants détenus par un dépositaire ou une contrepartie du fonds pour le compte de la contrepartie, sous forme de trésorerie ou de titres. La trésorerie donnée en garantie est comptabilisée dans l'état de la situation financière, tandis que les titres donnés en garantie sont présentés dans l'inventaire du portefeuille du fonds concerné.

Classement des parts rachetables Les séries des fonds ont des caractéristiques différentes. Par conséquent, les parts rachetables en circulation sont classées dans les passifs financiers, conformément aux exigences d'IAS 32 *Instruments financiers : Présentation*.

Entités structurées non consolidées

Les fonds peuvent investir dans d'autres fonds et fonds négociés en bourse (FNB) gérés par le gestionnaire ou une société liée au gestionnaire (les « fonds parrainés ») et peuvent aussi investir dans d'autres fonds et d'autres FNB gérés par des entités non

liées (les « fonds non parrainés ») (collectivement, les « fonds sous-jacents »). Les fonds sous-jacents sont considérés comme des entités structurées non consolidées, car leurs décisions ne sont pas influencées par les droits de vote ou tout autre droit similaire que détiennent les fonds. Les placements dans les fonds sous-jacents sont assujettis aux modalités énoncées dans les documents de placement du fonds sous-jacent en question et sont exposés au risque de prix découlant des incertitudes quant à la valeur future de ces fonds. Les fonds sous-jacents ont recours à diverses stratégies de placement pour atteindre leurs objectifs respectifs, qui consistent généralement à réaliser une croissance du capital à long terme ou à générer un revenu régulier au moyen de placements dans des titres et dans d'autres fonds conformes à leurs stratégies.

Ils financent leurs activités en émettant des parts rachetables au gré du porteur qui donnent à ce dernier le droit à une part proportionnelle de la valeur liquidative du fonds sous-jacent concerné.

Les fonds ne consolident pas leurs placements dans des fonds sous-jacents, mais les comptabilisent à la juste valeur. Conformément à IFRS 10 *États financiers consolidés*, le gestionnaire a déterminé que les fonds sont des entités d'investissement, puisqu'ils répondent aux critères suivants :

- i) obtenir des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs afin de leur fournir des services de gestion de placements;
- ii) s'engager à investir ces fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de croissance du capital, des revenus de placement ou les deux;
- iii) évaluer la performance de la quasi-totalité des placements sur la base de la juste valeur.

Par conséquent, la juste valeur des placements dans les fonds sous-jacents est présentée dans l'inventaire du portefeuille et inscrite au poste « Placements, à la juste valeur » de l'état de la situation financière. La variation de la juste valeur des placements dans les fonds sous-jacents est inscrite au poste « Variation du gain (perte) latent sur les placements et les instruments dérivés » de l'état du résultat global.

Certains fonds peuvent investir dans des titres adossés à des créances hypothécaires ou à d'autres actifs. Ces titres comprennent des titres adossés à des créances hypothécaires commerciales, des titres adossés à des créances, des titres garantis par des créances et d'autres titres qui, directement ou indirectement, représentent une participation dans, ou sont garantis par, des hypothèques immobilières. Les titres adossés à des créances hypothécaires sont créés à partir

de regroupements de prêts hypothécaires résidentiels ou commerciaux, tandis que les titres adossés à des créances sont créés à partir de différents types d'actifs, tels que des prêts automobiles, des créances sur cartes de crédit, des prêts sur l'avoir net foncier ou des prêts étudiants. Les fonds comptabilisent ces placements à la juste valeur. La juste valeur de ces titres, présentée dans l'inventaire du portefeuille, représente le risque de perte maximal à la date des états financiers.

Détermination de la juste valeur La juste valeur d'un instrument financier correspond au montant contre lequel l'instrument financier pourrait être échangé entre des parties bien informées et consentantes dans le cadre d'une transaction effectuée dans des conditions de concurrence normale. La juste valeur est déterminée au moyen d'une hiérarchie à trois niveaux en fonction des données utilisées pour évaluer les instruments financiers des fonds. Les niveaux de la hiérarchie des données d'entrée sont les suivants :

Niveau 1 – les prix (non rajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;

Niveau 2 – les données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix), y compris les cotations de courtiers, les cours obtenus de fournisseurs, les facteurs d'évaluation de la juste valeur provenant des fournisseurs et les cours des fonds sous-jacents qui ne sont pas négociés quotidiennement;

Niveau 3 – les données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

Toute modification apportée aux méthodes d'évaluation peut donner lieu à des transferts entre les niveaux.

La hiérarchie à trois niveaux utilisée pour la présentation des placements et des dérivés est incluse dans les notes annexes – renseignements propres au fonds.

Les placements et les dérivés sont comptabilisés à la juste valeur, déterminée de la manière suivante :

Actions – Les actions ordinaires et les actions privilégiées sont évaluées d'après le cours de clôture enregistré par la bourse sur laquelle ces titres sont principalement négociés. Lorsque le cours de clôture n'est pas compris dans l'écart acheteur-vendeur, la direction détermine les cours compris dans l'écart acheteur-vendeur qui reflètent le mieux la juste valeur.

Titres à revenu fixe et titres de créance – Les obligations, les titres adossés à des créances hypothécaires, les prêts, les débentures et les autres titres de créance sont évalués d'après le cours moyen, tel qu'il est communiqué par les principaux courtiers de ces titres, ou par des fournisseurs de services d'évaluation indépendants.

Les créances hypothécaires approuvées en vertu de la LNH sont évaluées au montant de capital qui produirait un rendement égal au taux en vigueur pour les créances hypothécaires de nature et d'échéance similaires.

Placements à court terme – Les placements à court terme sont évalués au coût plus les intérêts courus, ce qui se rapproche de leur juste valeur.

Options – Les options donnent à l'acheteur le droit, mais non l'obligation, d'acheter ou de vendre un titre ou un instrument financier sous-jacent donné à un prix d'exercice convenu et à une date, ou sur une période, donnée.

Les options cotées sont évaluées au cours de clôture de la bourse sur laquelle l'option est officiellement négociée. Lorsque le cours de clôture n'est pas compris dans l'écart acheteur-vendeur, la direction détermine les cours compris dans l'écart acheteur-vendeur qui reflètent le mieux la juste valeur.

Les options achetées et les options émises (vendues) sont comptabilisées à titre de placements dans les états de la situation financière. Ces placements sont comptabilisés à la juste valeur dans les états de la situation financière, et les gains et les pertes latentes à la fermeture des bureaux de chaque jour d'évaluation sont comptabilisés comme « Variation du gain (perte) latent sur les placements et les instruments dérivés » dans l'état du résultat global.

Lorsqu'une option est exercée et que les titres sous-jacents sont acquis ou livrés, les frais d'acquisition ou le produit de la vente sont ajustés au montant de la prime. Au dénouement d'une option, le fonds réalise un gain ou une perte équivalant à l'écart entre la prime et le coût du dénouement de la position. À l'expiration d'une option, les gains ou les pertes correspondent au montant des primes respectivement reçues ou payées. Les gains (pertes) nets réalisés sur la vente ou l'achat d'options sont comptabilisés comme « Gain (perte) net réalisé sur les placements » dans l'état du résultat global.

Bons de souscription – Les bons de souscription sont évalués au moyen d'un modèle d'évaluation des options reconnu, qui tient compte de facteurs comme les modalités du bon

de souscription, la valeur temps de l'argent et les données relatives à la volatilité qui ont de l'importance pour cette évaluation.

Les bons de souscription sont comptabilisés à titre de placements et sont présentés à la juste valeur dans les états de la situation financière. Tout gain ou perte latent à la fermeture des bureaux de chaque jour d'évaluation est comptabilisé comme « Variation du gain (perte) latent sur les placements et les instruments dérivés » dans l'état du résultat global. Lorsque les bons de souscription sont exercés ou qu'ils ont expiré, les gains (pertes) nets réalisés sont comptabilisé au poste « Gain (perte) net réalisé sur les placements ».

Contrats à terme normalisés – Les contrats à terme normalisés conclus par les fonds sont des arrangements financiers visant l'achat ou la vente d'un instrument financier à un prix contractuel, à une date ultérieure déterminée. Cependant, les fonds n'ont pas l'intention d'acheter ni de vendre l'instrument financier en question à la date de règlement, mais plutôt de liquider chaque contrat à terme normalisé avant le règlement en concluant des contrats à terme normalisés équivalents de sens inverse. Les contrats à terme normalisés sont évalués selon le gain ou la perte qui résulterait de la liquidation de la position à la date d'évaluation. Tout gain ou perte à la fermeture des bureaux de chaque jour d'évaluation est comptabilisé comme « Revenus (pertes) sur les instruments dérivés » dans l'état du résultat global. Les montants à recevoir ou à payer au titre des contrats à terme normalisés sont comptabilisés séparément dans l'état de la situation financière et la variation en glissement annuel de ces soldes est comptabilisée comme « Augmentation/diminution des débiteurs » ou « Augmentation/diminution des créditeurs » dans le tableau des flux de trésorerie, selon le cas.

Contrats à terme de gré à gré – Les contrats à terme de gré à gré sont évalués selon le gain ou la perte qui résulterait de la liquidation de la position à la date d'évaluation. Les montants à recevoir ou à payer au titre des contrats à terme de gré à gré sont comptabilisés séparément dans l'état de la situation financière. Tout gain ou perte latent à la fermeture des bureaux de chaque jour d'évaluation est comptabilisé comme « Variation du gain (perte) latent sur les placements et les instruments dérivés » et les gains ou les pertes de change réalisés sur les contrats de change sont inscrits au poste « Revenus (pertes) sur les instruments dérivés » dans l'état du résultat global.

Swaps de rendement global – Un swap de rendement global est une entente selon laquelle une partie effectue des paiements en fonction d'un taux établi, fixe ou variable, alors que l'autre

partie effectue des paiements en fonction du rendement d'un actif sous-jacent, qui comprend le revenu généré et les gains en capital. Les swaps de rendement global sont évalués quotidiennement au cours du marché selon les cotations des teneurs de marché, et la variation de la valeur, le cas échéant, est comptabilisée comme « Variation du gain (perte) latent sur les placements et les instruments dérivés » dans l'état du résultat global. Lorsque le swap est résilié avant l'échéance, le fonds inscrit un gain ou une perte réalisé équivalant à l'écart entre la valeur actualisée nette réelle et la valeur actualisée nette prévue au poste « Revenus (pertes) sur les instruments dérivés » de l'état du résultat global. Les gains et les pertes latents sont comptabilisés comme « Montant à recevoir sur les contrats de swaps ouverts » ou « Montant à payer sur les contrats de swaps ouverts » dans l'état de la situation financière, selon le cas. Les risques des swaps de rendement global consistent à ce que les conditions de marché puissent changer et que la contrepartie ne puisse remplir ses obligations en vertu de l'entente.

Swaps de taux d'intérêt – Un swap de taux d'intérêt est une entente conclue entre deux parties visant l'échange de paiements périodiques d'intérêts en fonction d'un montant principal notionnel. Les paiements périodiques nets d'intérêts reçus ou versés aux termes de swaps de taux d'intérêt sont respectivement comptabilisés comme « Intérêts à distribuer » et comme « Charges d'intérêts » dans l'état du résultat global. Les paiements reçus ou versés au moment où le fonds conclut le swap sont comptabilisés à titre d'actif ou de passif dans les états de la situation financière. Lorsque le swap est résilié ou arrive à échéance, les paiements reçus ou versés sont comptabilisés comme « Revenus (pertes) sur les instruments dérivés » dans l'état du résultat global. Les swaps de taux d'intérêt sont évalués selon des cotations provenant de sources indépendantes.

Swaps sur défaillance – Un swap sur défaillance est une entente conclue entre un acheteur de protection et un vendeur de protection. L'acheteur de protection verse périodiquement un montant en échange d'un paiement par le vendeur de protection conditionnel à un événement de crédit, tel que la défaillance, la faillite ou la restructuration de l'entité de référence. Les montants reçus sont comptabilisés comme « Intérêts à distribuer » et les montants versés sont comptabilisés comme « Charges d'intérêts » dans l'état du résultat global. Lorsque le swap est résilié ou arrive à échéance, les paiements reçus ou versés sont comptabilisés comme « Revenus (pertes) sur les instruments dérivés » dans l'état du résultat global. Les swaps sur défaillance sont évalués selon des cotations provenant de sources indépendantes.

Fonds sous-jacents – Les fonds sous-jacents qui ne sont pas des fonds négociés en bourse sont évalués selon leur valeur liquidative respective par part, valeur qui est fournie par les sociétés de fonds communs de placement à la date d'évaluation pertinente, et les fonds sous-jacents qui sont des fonds négociés en bourse sont évalués au cours de clôture du marché à la date d'évaluation pertinente.

Évaluation de la juste valeur des placements – Les fonds ont établi des méthodes d'évaluation de la juste valeur des titres et des autres instruments financiers dont le prix du marché ne peut être obtenu facilement ou déterminé de façon fiable. Des méthodes d'évaluation de la juste valeur des titres étrangers négociés quotidiennement hors Amérique du Nord ont été établies pour éviter des prix caducs et pour tenir compte, entre autres facteurs, de tout événement se produisant après la fermeture d'un marché étranger.

La direction a aussi établi des méthodes selon lesquelles les fonds utilisent principalement une approche fondée sur le marché qui tient compte des actifs et des passifs connexes ou comparables, de la valeur liquidative par part (pour les fonds négociés en bourse), des transactions récentes, des multiples de marché, des valeurs comptables et d'autres renseignements pertinents. Ils peuvent également avoir recours à une méthode fondée sur les revenus qui permet d'évaluer la juste valeur en actualisant les flux de trésorerie qui devraient être générés par les placements. Des escomptes peuvent par ailleurs être appliqués en raison de la nature ou de la durée des restrictions sur la cession des placements, mais seulement si ces restrictions sont des caractéristiques intrinsèques de l'instrument. En raison de l'incertitude inhérente à l'évaluation de tels placements, la juste valeur peut différer considérablement de la valeur qui aurait été obtenue si un marché actif avait existé.

Toutes les techniques d'évaluation sont passées en revue périodiquement par le comité d'évaluation du gestionnaire et sont approuvées par le gestionnaire. Les politiques et procédures d'évaluation des fonds sont également surveillées par le comité d'évaluation.

Trésorerie La trésorerie comprend la trésorerie et les dépôts bancaires, et est comptabilisée au coût amorti. La valeur comptable de la trésorerie se rapproche de sa juste valeur en raison de son échéance à court terme.

Comptes sur marge Les comptes sur marge représentent les dépôts de garantie détenus auprès de courtiers en lien avec des contrats sur instruments dérivés.

Monnaie fonctionnelle À l'exception des fonds énumérés ci-après, les souscriptions, les rachats et le rendement des fonds sont exprimés en dollars canadiens. Par conséquent, le dollar canadien est la monnaie fonctionnelle des fonds. Pour le Fonds de marché monétaire américain Phillips, Hager & North, le Fonds du marché monétaire américain RBC, le Fonds du marché monétaire \$ US Plus RBC, le Fonds d'obligations gouvernementales à court terme \$ US RBC, le Fonds d'obligations de sociétés à court terme \$ US RBC, le Fonds d'obligations mondiales \$ US RBC, le Fonds d'obligations de sociétés de catégorie investissement \$ US RBC, le Fonds d'obligations à rendement élevé \$ US RBC, le Fonds stratégique d'obligations à revenu \$ US RBC, le Fonds d'obligations mondiales de sociétés de catégorie investissement \$ US BlueBay (Canada), le Fonds d'obligations mondiales à rendement élevé \$ US BlueBay (Canada), le Fonds d'obligations de marchés émergents BlueBay (Canada), le Fonds d'obligations de marchés émergents en monnaie locale BlueBay (Canada), le Fonds d'obligations de sociétés de marchés émergents BlueBay, le Fonds d'obligations à rendement élevé de sociétés de marchés émergents BlueBay (Canada), le Portefeuille d'obligations essentielles \$ US RBC, le Portefeuille d'obligations essentielles plus \$ US RBC, le Fonds de revenu mensuel américain RBC, le Portefeuille mondial équilibré \$ US RBC et le Fonds d'actions mondiales neutre au marché QUBE RBC (collectivement, les « fonds en dollars américains »), les souscriptions, les rachats et le rendement sont exprimés en dollars américains. Par conséquent, le dollar américain est la monnaie fonctionnelle de ces fonds.

Conversion des devises La valeur des placements et des autres éléments d'actif et de passif libellés en devises est convertie en dollars canadiens (en dollars américains dans le cas des fonds en dollars américains) au taux de change en vigueur chaque jour d'évaluation. Les gains et les pertes sur les soldes en devises sont compris au poste « Gain (perte) net sur les soldes en devises » dans l'état du résultat global. Les achats et les ventes de placements ainsi que les revenus et les charges sont convertis au taux de change en vigueur aux dates respectives de ces opérations. Les gains ou les pertes de change réalisés sur les contrats de change au comptant et à terme sont inscrits au poste « Revenus tirés des instruments dérivés » de l'état du résultat global.

Évaluation des séries Une valeur liquidative différente est calculée pour chaque série de parts d'un fonds. La valeur liquidative d'une série de parts donnée est établie en fonction de la valeur de sa part proportionnelle de l'actif et du passif communs à toutes les séries du fonds, moins le passif du fonds qui est exclusivement imputable à cette série. Les

charges imputables directement à une série sont imputées à celle-ci. Les autres charges sont réparties proportionnellement entre les séries selon la valeur liquidative relative de chaque série. Les charges sont comptabilisées chaque jour.

Opérations de placement Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction. Les coûts de transactions, tels que les commissions de courtage, engagés par les fonds sont comptabilisés dans l'état du résultat global pour la période considérée. Les gains et les pertes latents sur les placements représentent la différence entre la juste valeur et le coût moyen pour la période. Le coût de l'actif du portefeuille ainsi que les gains et les pertes réalisés et latents sur les placements sont déterminés selon la méthode du coût moyen, qui ne tient pas compte de l'amortissement des primes ou des escomptes sur les titres à revenu fixe et les titres de créance, à l'exception des obligations à coupon zéro et des placements à court terme.

Comptabilisation des revenus Les revenus de dividendes sont comptabilisés à la date ex-dividende, et les intérêts à distribuer correspondent aux taux du coupon comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement et/ou aux intérêts attribués aux obligations à coupon zéro. Le poste « Revenu tiré des fiducies de placement » comprend le revenu provenant des fonds sous-jacents et des autres fiducies. Les primes payées ou escomptes reçus à l'achat d'obligations à coupon zéro sont amortis. Les paiements d'intérêts que versent les fonds aux contreparties sur la branche à payer des contrats dérivés sont comptabilisés comme « Charges d'intérêts » dans l'état du résultat global.

Augmentation (diminution) de la valeur liquidative par part L'augmentation (diminution) de la valeur liquidative par part dans l'état du résultat global représente l'augmentation (diminution) liée aux activités de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série, divisée par le nombre moyen de parts en circulation, par série, au cours de la période.

Frais de rachat anticipé Les frais de rachat anticipé (frais d'opérations à court terme) sont versés directement à un fonds et visent à limiter les opérations trop fréquentes et les coûts connexes. À l'exception des fonds du marché monétaire, un fonds peut exiger des frais correspondant à 2 % de la valeur courante des parts lorsque le porteur demande le rachat ou la substitution de ses parts dans les sept jours suivant l'achat de parts ou la substitution précédente des parts d'un autre fonds. Ces montants sont inclus dans l'état des variations de la valeur liquidative.

Devises Une liste des abréviations utilisées dans l'inventaire du portefeuille figure ci-dessous :

AUD – Dollar australien	KZT – Tenge kazakh
BRL – Real brésilien	MXN – Peso mexicain
CAD – Dollar canadien	MYR – Ringgit malais
CHF – Franc suisse	NGN – Naira nigérian
CLP – Peso chilien	NOK – Couronne norvégienne
CNH/CNY – Renminbi chinois	NZD – Dollar néo-zélandais
COP – Peso colombien	PEN – Nouveau sol péruvien
CZK – Couronne tchèque	PHP – Peso philippin
DKK – Couronne danoise	PLN – Zloty polonais
DOP – Peso dominicain	PYG – Guarani paraguayen
EGP – Livre égyptienne	RON – Leu roumain
EUR – Euro	RSD – Dinar serbe
GBP – Livre sterling	SEK – Couronne suédoise
HKD – Dollar de Hong Kong	SGD – Dollar de Singapour
HUF – Forint hongrois	THB – Baht thaïlandais
IDR – Rupiah indonésienne	TRY – Nouvelle livre turque
ILS – Nouveau shekel israélien	TWD – Nouveau dollar taïwanais
INR – Roupie indienne	USD – Dollar américain
JPY – Yen japonais	ZAR – Rand sud-africain
KRW – Won sud-coréen	

Opérations en nature et échanges entre les séries

d'un fonds Les activités d'exploitation et de financement comptabilisées aux tableaux des flux de trésorerie des fonds excluent les opérations hors trésorerie. Les principales différences entre les montants provenant des parts émises et rachetées présentés aux états des variations de la valeur liquidative et aux tableaux des flux de trésorerie concernent les opérations en nature et les échanges entre les séries d'un fonds. De même, les postes « Coût des placements acquis » et « Produit de la vente et à l'échéance de placements » des tableaux des flux de trésorerie excluent ces opérations en nature.

4. Jugements et estimations comptables critiques

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction doit faire appel à son jugement pour appliquer les méthodes comptables et établir des estimations et des hypothèses quant à l'avenir. Les paragraphes suivants présentent une analyse des jugements et des estimations comptables les plus importants établis par la direction aux fins de la préparation des états financiers.

Évaluation à la juste valeur des titres non cotés sur un marché actif

Les fonds ont établi des politiques et des procédures de contrôle afin de s'assurer que ces estimations sont bien surveillées, passées en revue de manière indépendante et systématiquement appliquées d'une période à l'autre. Les estimations de la valeur des actifs et des passifs des fonds étaient considérées comme appropriées à la date de clôture.

Les fonds peuvent détenir des instruments financiers non cotés sur des marchés actifs. La note 3 traite des méthodes de la direction concernant les estimations utilisées dans la détermination de la juste valeur.

5. Risque lié aux instruments financiers et gestion du capital

RBC GMA est responsable de la gestion du capital de chaque fonds, qui correspond à la valeur liquidative et se compose principalement des instruments financiers du fonds.

En raison de leurs activités de placement, les fonds sont exposés à divers risques financiers. RBC GMA cherche à réduire au minimum les effets défavorables potentiels de ces risques sur le rendement de chaque fonds en ayant recours à des gestionnaires de portefeuille professionnels chevronnés, en suivant quotidiennement l'évolution des placements de chaque fonds et les événements du marché, en diversifiant le portefeuille de placements selon les contraintes dictées par l'objectif de placement et, dans certains cas, en couvrant périodiquement certains risques au moyen de dérivés. Pour gérer les risques, RBC GMA maintient une structure de gouvernance pour superviser les activités de placement de chaque fonds et surveille la conformité avec la stratégie de placement de chaque fonds, les directives internes ainsi que les règlements sur les valeurs mobilières.

Les grandes perturbations sur les marchés, telles que celles causées par les pandémies, les catastrophes naturelles et environnementales, les guerres et les actes terroristes, peuvent nuire aux marchés locaux et mondiaux et au cours normal des activités sur les marchés. Elles peuvent aussi nuire à la performance du fonds et à la valeur de ses placements.

Le risque lié aux instruments financiers, tel qu'il s'applique à un fonds particulier, est présenté dans les notes annexes – renseignements propres au fonds. Ces risques comprennent ceux auxquels le fonds est directement exposé ainsi que l'exposition proportionnelle des fonds sous-jacents aux risques, le cas échéant.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend de la possibilité que les placements d'un fonds ne puissent être aisément convertis en trésorerie au besoin. Les fonds sont exposés quotidiennement à des demandes de rachats de parts au comptant. Pour gérer le risque de liquidité, les gestionnaires investissent la plus grande partie de l'actif des fonds dans des placements négociés sur un marché actif et pouvant être liquidés facilement. Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières, au moins 90 % de l'actif de chaque fonds

doit être investi dans des placements liquides. En outre, les fonds cherchent à conserver suffisamment de trésorerie et d'équivalents de trésorerie pour assurer leur liquidité et peuvent emprunter jusqu'à 5 % de leur valeur liquidative pour financer les rachats. Tous les passifs financiers non dérivés, à l'exception des parts rachetables, sont exigibles dans les 90 jours.

Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque qu'un émetteur ou une contrepartie manque à ses obligations financières et entraîne une perte. La valeur comptable des placements et des autres actifs inscrits aux états de la situation financière d'un fonds représente l'exposition maximale au risque de crédit. Les fonds évaluent le risque de crédit et les pertes de crédit attendues en utilisant la probabilité de défaillance, l'exposition en cas de défaut et la perte en cas de défaut. Pour déterminer s'il existe une perte de crédit attendue, la direction tient compte de l'analyse historique et des informations prospectives. Les autres créances, montants à recevoir des courtiers, trésorerie, marge et dépôts à court terme sont détenus par des contreparties dont la notation est d'au moins BBB-. La direction estime que la probabilité de défaillance de ces instruments est presque nulle, car la capacité des contreparties à s'acquitter de leurs obligations contractuelles à court terme est élevée. Les fonds n'ont donc pas comptabilisé de correction de valeur correspondant au montant des pertes de crédit attendues sur douze mois, car cette dépréciation serait négligeable. La juste valeur des titres à revenu fixe et des titres de créance tient compte de la solvabilité de l'émetteur. L'exposition au risque de crédit lié aux instruments dérivés négociés hors cote correspond au gain latent sur les obligations contractuelles à l'égard de la contrepartie. Pour certains fonds, l'exposition au risque de crédit est atténuée par la participation à un programme de prêts de titres (voir la note 7). RBC GMA surveille quotidiennement l'exposition de chaque fonds au risque de crédit ainsi que les notations des contreparties.

Risque de concentration

Le risque de concentration découle de l'exposition nette à des instruments financiers d'une même catégorie d'actifs, d'une même région ou d'un même secteur d'activité ou segment de marché. Les instruments financiers d'une même catégorie présentent des caractéristiques similaires et peuvent subir de façon similaire l'incidence de changements dans la situation économique ou d'autres conditions.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque de fluctuation de la juste valeur des placements productifs d'intérêts d'un fonds en raison de la variation des taux d'intérêt du marché. La valeur des titres à revenu fixe et des titres de créance, comme les obligations, les débentures, les créances hypothécaires et d'autres titres porteurs de revenu, varie selon les taux d'intérêt. En général, la valeur de ces titres augmente si les taux d'intérêt baissent et diminue si les taux d'intérêt montent.

Certains fonds investissent dans des titres de créance, dont certains ont un taux variable lié à un taux interbancaire. Il est possible qu'un changement de taux de référence soit effectué pour ces titres de créance avant que le fonds liquide ses placements. Ce changement, le cas échéant, aura un impact sur la variation de la juste valeur des placements en question et son incidence sur chacun des fonds ne devrait pas être importante.

Risque de change

Le risque de change s'entend du risque de fluctuation de la valeur des placements libellés en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle d'un fonds en raison de la variation des taux de change. La valeur des placements libellés en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle varie selon les fluctuations de celle-ci, par rapport à la valeur de la monnaie dans laquelle le placement est libellé. Lorsque la valeur de la monnaie fonctionnelle diminue par rapport aux monnaies étrangères, la valeur des placements étrangers augmente. À l'inverse, lorsque la valeur de la monnaie fonctionnelle augmente, la valeur des placements étrangers diminue. Le risque de change, tel qu'il est présenté dans les notes annexes – renseignements propres au fonds, correspond à l'exposition d'un fonds aux fluctuations du change monétaires et non monétaires.

Autre risque de prix

L'autre risque de prix s'entend du risque de fluctuation de la valeur des instruments financiers en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à un placement particulier ou à son émetteur, ou par des facteurs touchant tous les instruments financiers se négociant sur un marché ou un segment de marché.

Les ventes à découvert comportent certains risques, notamment le risque que la vente à découvert d'un titre expose un fonds à des pertes si la valeur du titre augmente. Toute vente à découvert crée le risque d'une perte

théoriquement illimitée, car le cours du titre sous-jacent peut théoriquement augmenter à l'infini et entraîner une hausse, pour le fonds, des coûts d'achat des titres servant à couvrir la position à découvert. Par ailleurs, lorsqu'un fonds procède à une vente à découvert, il doit emprunter des titres afin de pouvoir effectuer cette vente. Rien ne garantit que le prêteur des titres n'en exigera pas le remboursement avant que le fonds souhaite le faire, l'obligeant éventuellement à emprunter les titres auprès d'un autre prêteur ou de les acheter sur le marché à un prix moins intéressant. En outre, les emprunts de titres engendrent des frais d'emprunt. Ces frais pourraient augmenter au cours de la période d'emprunt, alourdisant ainsi les charges liées à la stratégie de vente à découvert. Rien ne garantit non plus que le titre vendu à découvert puisse être racheté, compte tenu des contraintes de l'offre et de la demande sur les marchés. Finalement, afin de maintenir les rapports appropriés entre les positions acheteur et les positions vendeur d'un fonds, le gestionnaire pourrait devoir acheter ou vendre des titres à découvert à des prix non intéressants. Le risque maximal découlant des instruments financiers détenus en position acheteur est fonction de la juste valeur de ces instruments.

6. Impôt

Les fonds répondent à la définition de fiducie de fonds communs de placement à capital variable ou de fiducie d'investissement à participation unitaire au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (la « LIR »). Généralement, les fonds sont assujettis à l'impôt sur le revenu. Cependant, aucun impôt n'est exigible sur le revenu net ou le montant net des gains en capital réalisés qui sont distribués aux porteurs de parts. Comme les fonds ne comptabilisent pas d'impôts sur le résultat, l'économie d'impôts liée aux pertes en capital et autres qu'en capital n'a pas été indiquée à titre d'actif d'impôt différé dans les états de la situation financière. Dans le cas des fiducies de fonds communs de placement, l'impôt exigible sur le montant net des gains en capital réalisés est remboursable, selon une formule établie, au rachat de parts des fonds. Les fonds ont l'intention de verser chaque année la totalité du revenu net et du montant net des gains en capital réalisés aux porteurs de parts pour ne pas être assujettis à l'impôt sur le revenu. Par conséquent, aucune charge d'impôt n'a été comptabilisée.

Si un fonds ne constitue pas une fiducie de fonds commun de placement en vertu de la LIR tout au long d'une année d'imposition, i) il pourrait devoir payer un impôt minimum de remplacement en vertu de la LIR pour l'année en question, ii) il ne serait pas admissible aux remboursements au titre des gains en capital en vertu de la LIR au cours de

l'année en question, iii) il pourrait être visé par les règles d'évaluation à la valeur du marché décrites ci-après et iv) il pourrait être visé par un impôt spécial en vertu de la partie XII.2 de la LIR, tel qu'il est décrit ci-après, pour l'année.

Si un fonds n'est pas admissible à titre de fiducie de fonds commun de placement et que plus de la moitié (calculée selon la juste valeur marchande) de ses parts sont détenues par un ou plusieurs porteurs de parts qui sont considérés comme des « institutions financières » aux fins de certaines règles spéciales d'évaluation à la valeur du marché contenues dans la LIR, le fonds sera alors lui-même traité comme une institution financière en vertu de ces règles spéciales. Aux termes de ces règles, le fonds devra constater au moins une fois par année à titre de revenu les gains et les pertes accumulés sur certains types de titres de créance et de titres de capitaux propres qu'il détient et sera également assujetti à des règles spéciales relatives à l'inclusion du revenu à l'égard de ces titres. Le revenu découlant d'un tel traitement sera inclus dans les sommes qui seront distribuées aux porteurs de parts. Si plus de la moitié des parts du fonds cessent d'être détenues par des institutions financières, l'année d'imposition du fonds sera réputée prendre fin tout juste avant ce moment-là et les gains ou les pertes accumulés avant ce moment-là seront réputés avoir été réalisés ou subis par le fonds et seront distribués aux porteurs de parts. Une nouvelle année d'imposition commencera alors pour le fonds et, pour cette année d'imposition et les années d'imposition subséquentes, tant que des institutions financières ne détiendront pas plus de la moitié des parts du fonds, le fonds ne sera pas visé par ces règles spéciales d'évaluation à la valeur du marché.

Si à tout moment au cours d'une année, un fonds, qui n'est pas une fiducie de fonds commun de placement en vertu de la LIR au cours de l'année complète, compte un porteur de parts qui est un « bénéficiaire étranger ou assimilé », le « revenu distribué », au sens de la LIR, du fonds sera assujetti à un impôt spécial au taux de 40 % en vertu de la partie XII.2 de la LIR. Un « bénéficiaire étranger ou assimilé » comprend un non-résident et le « revenu distribué » comprend les gains en capital imposables provenant de la disposition de « biens canadiens imposables » et le revenu provenant d'activités exercées au Canada (qui pourrait comprendre les gains sur certains dérivés). Si un fonds est assujetti à l'impôt en vertu de la partie XII.2 de la LIR, le fonds pourrait faire une distribution en conséquence de laquelle les porteurs de parts qui ne sont pas des bénéficiaires étrangers ou assimilés recevront un crédit d'impôt à l'égard de leur quote-part de l'impôt que le fonds a payé en vertu de la partie XII.2.

Les pertes en capital peuvent être reportées indéfiniment pour réduire tout gain en capital futur. Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées prospectivement sur vingt ans et portées en diminution des revenus imposables futurs.

Le montant total des distributions pour les parts de série T5 et de série FT5 pour une année pourrait dépasser la partie du revenu et des gains en capital réalisés par le fonds cette année-là qui sont attribuables aux parts de série T5 et de série FT5. L'excédent sera traité comme un remboursement de capital pour le porteur de parts. Un remboursement de capital constitue un remboursement à l'épargnant d'une partie du capital qu'il a investi.

Les fonds peuvent être assujettis à des retenues d'impôt prélevées par certains pays sur les revenus de placement et les gains en capital étrangers. Ces revenus ou ces gains sont comptabilisés au montant brut, et les retenues d'impôt connexes, ou l'estimation de l'impôt sur les gains en capital, sont comptabilisées à titre de charge dans l'état du résultat global. Le passif au titre des retenues d'impôt sur les gains en capital est inscrit au poste « Créditeurs et charges à payer » dans l'état de la situation financière. L'estimation pourrait différer considérablement du montant réel de l'impôt à payer.

7. Revenu tiré de prêts de titres

Certains fonds prêtent de temps à autre des titres qu'ils détiennent afin de réaliser un revenu supplémentaire. Le revenu tiré du prêt de titres est comptabilisé dans l'état du résultat global. Chaque fonds concerné souscrit à un programme de prêts de titres avec son dépositaire, Fiducie RBC Services aux investisseurs (RBC SI). La valeur de marché globale de l'ensemble des titres prêtés par un fonds ne peut dépasser 50 % de son actif. Le fonds reçoit une garantie assortie d'une notation approuvée d'au moins A et couvrant au moins 102 % de la valeur des titres prêtés. En cas de perte liée au crédit ou au marché relativement à la garantie, le fonds reçoit une indemnité versée par RBC SI. Par conséquent, le risque de crédit lié aux prêts de titres est considéré comme minime.

8. Frais d'administration et autres opérations entre parties liées

Gestionnaire et gestionnaire de portefeuille

RBC GMA est une filiale indirecte en propriété exclusive de la Banque Royale du Canada (la « Banque Royale »). RBC GMA est le gestionnaire et le gestionnaire de portefeuille des fonds. RBC GMA gère les activités quotidiennes des fonds, leur fournit des conseils en placement et des services de gestion de portefeuille et nomme les placeurs pour compte. En contrepartie, les fonds versent des frais de

gestion à RBC GMA. Les frais de gestion sont calculés et comptabilisés quotidiennement en pourcentage de la valeur liquidative de chaque série de parts des fonds. Les fonds ne paient aucun frais de gestion sur les parts de série O. Les porteurs de parts de série O versent directement des frais négociés à RBC GMA en contrepartie des services de conseils en placement.

Les fonds versent des frais d'administration fixes à RBC GMA. Les frais d'administration fixes sont calculés et comptabilisés quotidiennement en pourcentage de la valeur liquidative de chaque série de parts des fonds. En contrepartie, RBC GMA paie certaines charges d'exploitation des fonds. Ces charges comprennent les frais de dépôt réglementaire de documents et d'autres frais liés à l'exploitation quotidienne dont, entre autres, les frais de tenue des registres, les coûts liés à la comptabilité et à l'évaluation des fonds, les droits de garde, les honoraires d'audit et les frais juridiques ainsi que les frais de préparation et de distribution des rapports annuels et intermédiaires, des prospectus, des relevés et de l'information aux porteurs.

En plus des frais d'administration fixes, les fonds paient également certaines charges d'exploitation directement, y compris les frais et charges liés au Comité d'examen indépendant (CEI) des fonds qui ne sont pas liés aux frais annuels, aux frais relatifs aux assemblées et au remboursement des dépenses des membres du CEI, de même que les coûts liés à toute nouvelle exigence gouvernementale ou réglementaire et tous les frais d'emprunt (collectivement, les « autres frais liés au fonds »), ainsi que les taxes (notamment la TPS/TVH). RBC GMA, et non les fonds, assume les frais annuels, les frais relatifs aux assemblées et le remboursement des dépenses des membres du CEI. Les autres frais des fonds sont répartis proportionnellement entre les séries selon la valeur liquidative relative de chaque série. RBC GMA peut, pour certains exercices et dans certains cas, assumer une partie des charges d'exploitation. La décision d'assumer les charges d'exploitation est réévaluée chaque année et prise au gré de RBC GMA, sans en aviser les porteurs de parts.

Certains fonds peuvent investir dans des parts d'autres fonds gérés par RBC GMA ou ses sociétés liées (les « fonds sous-jacents »). Un fonds n'investira pas dans des parts d'un fonds sous-jacent s'il est tenu de payer des frais de gestion ou des primes de rendement relativement à cet investissement qui seraient plausiblement un doublement des frais payables par ce fonds sous-jacent pour le même service. Dans la mesure où un fonds investit dans des fonds sous-jacents gérés par RBC GMA ou ses sociétés liées, les frais et les charges

payables par ces fonds sous-jacents s'ajoutent à ceux payables par le fonds. Toutefois, un fonds n'investira pas dans un ou plusieurs fonds sous-jacents si les frais de gestion ou les primes de rendement à payer s'ajoutent aux frais payables par le fonds sous-jacent pour obtenir le même service. La participation d'un fonds dans les fonds sous-jacents est présentée dans les notes annexes – renseignements propres au fonds.

RBC GMA ou ses sociétés liées peuvent recevoir des honoraires ou réaliser des gains dans le cadre de différents services fournis aux fonds ou de différentes opérations effectuées avec ceux-ci, comme des opérations bancaires, de courtage, de prêt de titres, de change ou sur dérivés. RBC GMA ou ses sociétés liées peuvent prélever un pourcentage sur le taux de change lorsque les porteurs de parts procèdent à des échanges de parts entre des séries libellées dans différentes monnaies. Les fonds ont également des comptes bancaires et des autorisations de découvert auprès de la Banque Royale pour lesquels cette dernière peut percevoir des frais. Les sociétés liées à RBC GMA qui fournissent des services aux fonds dans le cours normal de leurs activités, lesquelles sont toutes des filiales en propriété exclusive de la Banque Royale du Canada, sont présentées ci-après.

Sous-conseillers

RBC Global Asset Management (U.S.) Inc. est le sous-conseiller de :

Fonds d'obligations gouvernementales à court terme \$ US RBC
 Fonds d'obligations de sociétés à court terme \$ US RBC
 (pour le fonds sous-jacent)
 Fonds d'obligations de sociétés de catégorie investissement \$ US RBC
 Fonds d'obligations mondiales de sociétés RBC
 (pour une partie du fonds)
 Fonds d'obligations mondiales de sociétés de catégorie investissement BlueBay (Canada) (pour une partie du fonds)
 Fonds d'obligations mondiales de sociétés de catégorie investissement \$ US BlueBay (Canada) (pour une partie du fonds)
 Fonds d'obligations mondiales à rendement élevé BlueBay (Canada) (pour le fonds sous-jacent)
 Fonds d'obligations mondiales à rendement élevé \$ US BlueBay (Canada) (pour une partie du fonds)
 Fonds de revenu mensuel américain RBC (pour une partie du fonds)
 Fonds d'actions américaines de base de sociétés à petite capitalisation RBC
 Fonds de valeur en actions américaines de sociétés à petite capitalisation RBC

Fonds d'obligations alternatives mondiales BlueBay (Canada) (pour une partie du fonds)
 Fonds d'actions américaines multistyle toutes capitalisations Phillips, Hager & North
 RBC Global Asset Management (UK) Limited est le sous-conseiller de :
 Fonds d'obligations mondiales à court terme RBC (pour une partie du fonds)
 Fonds d'obligations RBC (pour une partie du fonds)
 Fonds d'obligations étrangères RBC (pour une partie du fonds)
 Fonds d'obligations mondiales \$ US RBC (pour une partie du fonds)
 Fonds d'obligations mondiales de sociétés RBC (pour une partie du fonds)
 Fonds d'obligations mondiales à rendement élevé RBC (pour une partie du fonds)
 Fonds d'obligations de marchés émergents RBC (pour une partie du fonds)
 Fonds d'obligations mondiales à revenu mensuel BlueBay*
 Fonds d'obligations souveraines mondiales BlueBay (Canada)*
 Fonds d'obligations mondiales de sociétés de catégorie investissement BlueBay (Canada)* (pour une partie du fonds)
 Fonds d'obligations mondiales de sociétés de catégorie investissement \$ US BlueBay (Canada)* (pour une partie du fonds)
 Fonds d'obligations européennes à rendement élevé BlueBay (Canada)*
 Fonds d'obligations mondiales à rendement élevé BlueBay (Canada)* (pour le fonds sous-jacent)
 Fonds d'obligations mondiales à rendement élevé \$ US BlueBay (Canada)* (pour une partie du fonds)
 Fonds d'obligations de marchés émergents BlueBay (Canada)*
 Fonds d'obligations de marchés émergents en monnaie locale BlueBay (Canada)*
 Fonds d'obligations de sociétés de marchés émergents BlueBay*
 Fonds d'obligations à rendement élevé de sociétés de marchés émergents BlueBay (Canada)*
 Fonds d'obligations mondiales convertibles BlueBay (Canada)*
 Fonds équilibré RBC (pour une partie du fonds)
 Fonds équilibré mondial RBC (pour une partie du fonds)
 Fonds équilibré Vision RBC (pour une partie du fonds)
 Fonds international de croissance de dividendes RBC
 Fonds d'actions internationales RBC (pour le volet titres européens du fonds)

Le 31 décembre 2024

Fonds neutre en devises d'actions internationales RBC (pour le volet titres européens du fonds sous-jacent)

Fonds d'actions européennes RBC

Fonds d'actions de sociétés européennes à moyenne capitalisation RBC

Fonds multistratégique d'actions de marchés émergents RBC (pour les fonds sous-jacents)

Fonds de dividendes de marchés émergents RBC

Fonds de dividendes de marchés émergents hors Chine RBC

Fonds d'actions de marchés émergents RBC

Fonds d'actions de marchés émergents hors Chine RBC

Fonds spécifique d'actions de marchés émergents RBC

Fonds d'actions de marchés émergents sans combustibles fossiles Vision RBC

Fonds d'actions de sociétés à petite capitalisation de marchés émergents RBC

Fonds mondial de croissance de dividendes RBC

Fonds mondial de croissance de dividendes neutre en devises RBC

Fonds d'actions mondiales RBC

Fonds d'actions mondiales Vision RBC

Fonds d'actions mondiales sans combustibles fossiles Vision RBC

Fonds spécifique d'actions mondiales RBC

Fonds spécifique d'actions mondiales neutre en devises RBC (pour le fonds sous-jacent)

Fonds leaders d'actions mondiales RBC

Fonds leaders d'actions mondiales neutre en devises RBC (pour le fonds sous-jacent)

Fonds d'obligations alternatives mondiales BlueBay (Canada)* (pour une partie du fonds)

Fonds d'actions outre-mer Phillips, Hager & North

Fonds d'actions mondiales Phillips, Hager & North

* Avant le 1^{er} avril 2023, BlueBay Asset Management LLP était sous-conseiller de ces fonds.

RBC Global Asset Management (Asia) Limited est le sous-conseiller de :

Fonds équilibré RBC (pour le volet titres asiatiques du fonds)

Fonds équilibré mondial RBC (pour le volet titres asiatiques du fonds)

Fonds international de croissance de dividendes RBC (pour le volet titres asiatiques du fonds)

Fonds d'actions internationales RBC (pour le volet titres asiatiques du fonds)

Fonds neutre en devises d'actions internationales RBC (pour le volet titres asiatiques du fonds sous-jacent)

Fonds d'actions asiatiques RBC (pour les fonds sous-jacents)

Fonds d'actions Asie-Pacifique hors Japon RBC

Fonds d'actions chinoises RBC

Fonds d'actions japonaises RBC

Les honoraires versés aux sous-conseillers sont calculés et comptabilisés quotidiennement en pourcentage de la valeur liquidative de chaque série de parts des fonds. Le gestionnaire paie aux sous-conseillers ces honoraires à même les frais de gestion qui lui ont été versés par les fonds.

Fiduciaire

RBC GMA est le fiduciaire des fonds régis par les lois de la province d'Ontario. RBC SI est le fiduciaire des fonds régis par les lois de la province de la Colombie-Britannique. Le fiduciaire détient le titre de propriété à l'égard des biens des fonds pour le compte des porteurs de parts. Le gestionnaire paie des honoraires au fiduciaire à même les frais d'administration fixes qui lui ont été versés par les fonds.

Placeurs

RBC GMA, Fonds d'investissement Royal Inc., RBC Placements en Direct Inc., RBC Dominion Valeurs mobilières Inc. et PHN GF sont les placeurs principaux des fonds, ou les placeurs de certaines séries de parts des fonds. Les courtiers reçoivent une commission de suivi en fonction de la valeur totale des parts de série A, de série T5, de série T8, de série H et de série D de leurs clients.

Dépositaire

À moins d'indication contraire dans les renseignements propres au fonds, RBC SI est le dépositaire des fonds et en détient l'actif. Le gestionnaire paie à RBC SI des droits de garde à même les frais d'administration fixes qui lui ont été versés par les fonds.

Agents chargés de la tenue des registres

RBC GMA, RBC SI ou la Banque Royale (ou une combinaison de celles-ci) sont les agents chargés de la tenue des registres des fonds et elles tiennent un registre des porteurs de parts des fonds. Les agents chargés de la tenue des registres traitent également les ordres et établissent les relevés de compte. Le gestionnaire paie des honoraires aux agents chargés de la tenue des registres à même les frais d'administration fixes qui lui ont été versés par les fonds.

Courtiers

Les fonds ont conclu ou peuvent conclure des ententes de courtage standard aux taux du marché avec des parties liées, telles que RBC Dominion Valeurs mobilières Inc., RBC Marchés des Capitaux, SARL, RBC Europe Limited, NBC Securities Inc. et la Banque Royale du Canada.

Agent de prêt de titres

Dans la mesure où un fonds peut conclure des opérations de prêt de titres, RBC SI peut agir à titre d'agent de prêts de titres du fonds. Tout revenu provenant des prêts de titres est divisé entre le fonds et l'agent de prêt de titres.

Administrateur d'hypothèques

La Banque Royale peut gérer les créances hypothécaires pour le compte des fonds. Le gestionnaire paie des honoraires à la Banque Royale à même les frais d'administration fixes qui lui ont été versés par les fonds.

Autres opérations entre parties liées

Conformément aux lois sur les valeurs mobilières applicables, les fonds se sont appuyés sur les instructions permanentes du CEI relativement aux opérations suivantes :

Opérations entre parties liées

- a) les opérations visant des titres de la Banque Royale;
- b) les placements dans les titres d'émetteurs pour lesquels un courtier lié a agi en tant que preneur ferme pendant le placement des titres en question et la période de 60 jours ayant suivi la clôture du placement des titres auprès du public;
- c) les achats d'actions, de titres de créance ou de créances hypothécaires auprès d'un courtier lié ou les ventes d'actions, de titres de créance ou de créances hypothécaires à un courtier lié, lorsque le courtier lié a agi à titre de contrepartiste;

Opérations entre fonds

- d) les achats de titres détenus par un autre fonds ou compte de placement géré par RBC GMA ou les ventes de titres à un autre fonds ou compte de placement géré par RBC GMA.

Les instructions permanentes applicables exigent que les opérations entre parties liées et les opérations entre fonds soient réalisées conformément aux politiques de RBC GMA et que RBC GMA informe le CEI de toute violation importante des instructions permanentes applicables. Conformément aux politiques de RBC GMA, les décisions de placement relatives aux opérations entre parties liées doivent répondre aux critères suivants : i) être prises sans l'influence de la Banque Royale ou de ses sociétés liées et sans tenir compte de facteurs importants pour la Banque Royale ou ses sociétés liées; ii) refléter l'appréciation commerciale faite par le gestionnaire de portefeuille sans considération autre que l'intérêt véritable des fonds; iii) être conformes aux politiques et aux procédures de RBC GMA; iv) donner un résultat juste et raisonnable pour les fonds. Les politiques de RBC GMA

exigent en outre que les décisions de placement liées aux opérations entre fonds soient prises dans l'intérêt véritable de chaque fonds.

9. Honoraires d'audit

Les frais payés ou à payer par RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. à PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. et à d'autres cabinets du réseau de PwC se sont élevés à 1 962 681 \$ (1 838 066 \$ au 30 septembre 2023 et au 31 décembre 2023) pour des services d'audit liés à des FNB et des fonds communs de placement offerts au public et gérés par RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. dont la clôture de l'exercice est le 30 septembre 2024 ou le 31 décembre 2024. Les frais pour d'autres services se sont établis à 1 064 115 \$ (987 091 \$ au 30 septembre 2023 et au 31 décembre 2023).

10. Nouvelles normes IFRS de comptabilité

En avril 2024, l'International Accounting Standards Board a publié IFRS 18 *États financiers : Présentation et informations à fournir*, qui vise à améliorer la qualité des informations financières en introduisant de nouvelles exigences, notamment de nouvelles catégories et de nouveaux sous-totaux requis dans l'état du résultat global ainsi que des directives plus précises sur le regroupement des informations. IFRS 18 remplace IAS 1 *Présentation des états financiers*. Cette norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027, mais son adoption anticipée est permise. Le gestionnaire évalue présentement l'incidence de ces nouvelles exigences.

11. Événement postérieur à la date du bilan

Le ou vers le 17 avril 2025 (la « date de prise d'effet »), les fonds Indigo RBC suivants devraient fusionner avec certains fonds RBC GMA, comme il est indiqué ci-dessous.

Fonds Indigo RBC	Fonds RBC GMA
Fonds du marché monétaire canadien Indigo RBC*	Fonds du marché monétaire canadien RBC
Fonds en gestion commune marché monétaire canadien Indigo RBC*	
Fonds du marché monétaire en dollars US Indigo RBC*	Fonds du marché monétaire \$ US Plus RBC
Fonds d'obligations canadiennes Indigo RBC†	
Fonds en gestion commune obligations canadiennes Indigo RBC†	Fonds d'obligations RBC

Fonds Indigo RBC	Fonds RBC GMA
Fonds en gestion commune obligations mondiales à rendement élevé Indigo RBC [†]	Fonds d'obligations à rendement élevé RBC
Fonds d'obligations mondiales de sociétés Indigo RBC*	Fonds d'obligations mondiales de sociétés de catégorie investissement \$ US BlueBay (Canada)
Fonds de créance de marchés émergents Indigo RBC [†]	Fonds d'obligations de marchés émergents RBC
Fonds en gestion commune de créance de marchés émergents Indigo RBC [†]	
Fonds de revenu mensuel Indigo RBC*	Fonds à revenu mensuel Phillips, Hager & North
Fonds de revenu mensuel en dollars US Indigo RBC*	Fonds de revenu mensuel américain RBC
Fonds équilibré canadien Indigo RBC*	Fonds équilibré RBC
Fonds conservateur diversifié Indigo RBC*	Portefeuille prudence élevée sélect RBC
Fonds conservateur modéré diversifié Indigo RBC*	Portefeuille prudence sélect RBC
Fonds équilibré diversifié Indigo RBC*	Portefeuille équilibré sélect RBC
Fonds de croissance diversifié Indigo RBC*	Portefeuille de croissance sélect RBC
Fonds de croissance dynamique diversifié Indigo RBC*	Portefeuille de croissance dynamique sélect RBC
Fonds de dividendes Indigo RBC*	Fonds à revenu de dividendes Phillips, Hager & North
Fonds en gestion commune de dividendes canadiens Indigo RBC*	
Fonds d'actions Indigo RBC*	Fonds d'actions canadiennes Phillips, Hager & North
Fonds en gestion commune actions canadiennes Indigo RBC*	
Fonds de croissance de sociétés à petite capitalisation Indigo RBC*†	Fonds de sociétés canadiennes à moyenne capitalisation RBC
Fonds en gestion commune actions de sociétés canadiennes à petite capitalisation Indigo RBC*†	
Fonds d'actions américaines Indigo RBC*	Fonds d'actions américaines Phillips, Hager & North
Fonds en gestion commune actions américaines Indigo RBC*	
Fonds indiciel d'actions américaines Indigo RBC*	Fonds indiciel américain RBC
Fonds en gestion commune actions internationales Indigo RBC*	Fonds d'actions internationales RBC
Fonds européen Indigo RBC*	Fonds d'actions européennes RBC

Fonds Indigo RBC	Fonds RBC GMA
Fonds du marché du Sud-Est asiatique Indigo RBC*	Fonds d'actions Asie-Pacifique hors Japon RBC
Fonds d'actions chinoises Indigo RBC [†]	Fonds d'actions chinoises RBC
Fonds de marchés émergents Indigo RBC*	
Fonds de marchés émergents Indigo RBC II*	Fonds d'actions de marchés émergents RBC
Fonds en gestion commune titres de marchés émergents Indigo RBC*	
Fonds indiciel d'actions de marchés émergents Indigo RBC*	Fonds FNB indiciel d'actions de marchés émergents RBC
Fonds d'actions mondiales Indigo RBC*	Fonds d'actions mondiales QUBE RBC
Fonds concentré gestion de la volatilité actions mondiales Indigo RBC*	Fonds d'actions mondiales à faible volatilité QUBE RBC

* La fusion sera traitée comme une opération à imposition différée.

† La fusion du fonds Indigo RBC avec le fonds RBC GMA maintenu nécessite l'approbation des porteurs de parts du fonds Indigo RBC en question.